

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

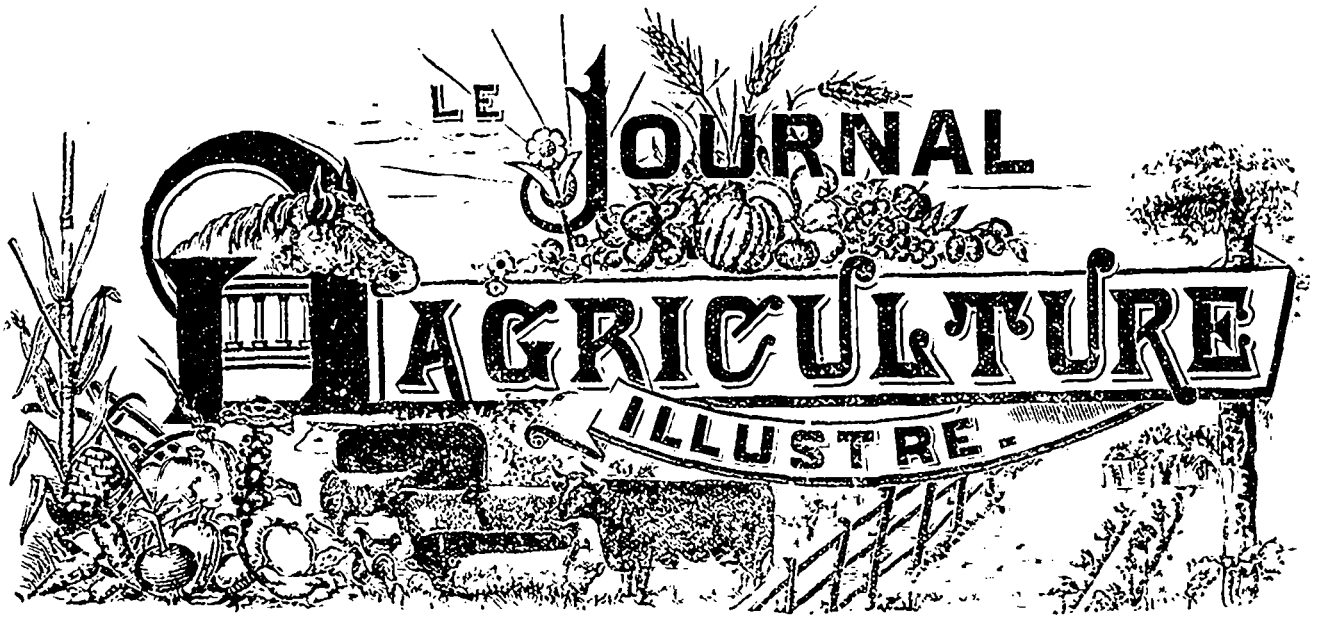
L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
  - Pages damaged/  
Pages endommagées
  - Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
  - Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
  - Pages detached/  
Pages détachées
  - Showthrough/  
Transparence
  - Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
  - Continuous pagination/  
Pagination continue
  - Includes index(es)/  
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
  - Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
  - Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X



Publié pour le département de l'Agriculture de la Province de Québec (pour la partie officielle,) par Eusébe Sénécal & fils, Montréal.

Vol. X. No 10.

MONTREAL, OCTOBRE 1887.

{ Un an \$1.00  
payable d'avance

Abonnements à prix réduits.

“ En vertu de conventions expresses avec le gouvernement de la province de Québec, l'abonnement au *Journal d'agriculture* n'est que de *trente centins par an* pour les membres des sociétés d'agriculture, des sociétés d'horticulture et des cercles agricoles, pourvu que tel abonnement soit transmis, d'avance, à MM. Sénécal & fils, par l'entremise du secrétaire de telle société ou cercle agricole.” — RÉDACTION. Toute matière destinée à la rédaction doit être adressée au directeur de l'agriculture, Québec.

PARTIE OFFICIELLE.

Table des matières.

Exposition provinciale à Québec.....	145
Nos gravures.....	156
Généalogie du troupeau de la ferme modèle de Trois-Rivières ..	156
Fabrication du meilleur beurre.....	158
Silos et ensilage.....	158

L'EXPOSITION PROVINCIALE A QUEBEC.

Après dix ans écoulés depuis la dernière exposition provinciale tenue à Québec, cette ville a eu l'avantage d'une nouvelle exposition. Du 5 au 9 septembre dernier, les agriculteurs, les industriels de tous genres, les grands manufacturiers, se sont donné rendez vous dans la vieille ville, pour étaler aux yeux d'un public avide de voir, de s'instruire, les merveilles de leur art, les produits du sol, les plus beaux types des animaux du pays. Pendant cinq jours, Québec a ressemblé à une immense foire à laquelle se pressaient des visiteurs de tout rang, de toute condition, de tout âge.

Il reste à voir maintenant ce qu'a été cette exposition, et c'est ce que nous allons tâcher d'établir pour nos lecteurs. Afin de procéder par ordre, nous allons prendre le catalogue officiel, le parcourir classe par classe, étudier la nature des exhibits, donner les noms des plus heureux concurrents et tirer la conclusion pratique qui découle nécessairement de ce déploiement des ressources agricoles et industrielles de notre province.

CHEVAUX.

En ouvrant le catalogue officiel, nous nous trouvons en présence de la race chevaline qui occupe 16 classes.

Nous avons compté 200 entrées pour la race chevaline.

Elles se répartissent comme suit :

- 1ère classe. — Pur-sang anglais, 2 entrées.
- 2ème classe. — Chevaux de route, 37 entrées.
- 3ème classe. — Chevaux pour usage général, 37 entrées.
- 4ème classe. — Chevaux de gros trait, 22 entrées.
- 5ème classe. — Chevaux de trait léger, 24 entrées.
- 6ème classe. — Chevaux de gros trait pur-sang, 20 entrées.
- 7ème classe. — Percherons, 4 entrées.
- 8ème classe. — Suffolks, aucune entrée.
- 9ème classe. — Boulonnais, aucune entrée.
- 10ème classe. — Chevaux canadiens, 26 entrées.
- 11ème classe. — Étalons et leurs produits, 3 entrées.
- 12ème classe. — Prix spécial pour encourager l'élevage des chevaux, 5 entrées.
- 13ème classe. — Chevaux de chasse et de selle, 12 entrées.
- 14ème classe. — Bidets et poneys, 5 entrées.
- 15ème classe. — Chevaux attelés en flèche (*tandems*), aucune entrée.
- 16ème classe. — Garçons à cheval, 3 entrées.

Dans la 1ère classe, les pur-sang anglais ont brillé par leur absence.

Dans la 2ème classe, les chevaux de route, il y avait beaucoup de compétition, et nous avons vu là de beaux et bons chevaux. Les premiers prix dans cette classe ont été disputés par MM. Georges Roy, de Québec, et F. A. Camirand, de Sherbrooke. Un M. Whitman, de Knowlton, exposait une

paire de chevaux superbes. Les pouliches de cette classe étaient toutes remarquables.

Dans la 3ème classe, les chevaux pour usage général, M. Roy mentionné plus haut, a encore remporté de nombreux prix, et M. G. Stuart a eu le 1er prix pour 2 superbes chevaux. M. Ritchie, de Sainte-Anne la Pérade, a eu le 3ème prix pour un cheval sous harnais, qui pour nous aurait été notre choix pour le 1er prix qui a été cependant remporté par M. Chs Webb, de Danville.

La 4ème classe, celle des chevaux de gros trait, avait 2 de ses sections sans compétiteurs. La 5ème, celle des pouliches de 3 ans, et la 7ème, celle des pouliches d'un an. A part des étalons de 4 ans qui étaient au nombre de 12, il n'y avait que peu de compétiteurs dans cette classe. C'est M. Boa, de Saint-Laurent, comté de Jacques-Cartier, qui a eu les honneurs dans cette classe.

Nous ne la laisserons pas sans faire ici une observation qui, suivant nous, est très importante. Certains cultivateurs canadiens-français, voulant grossir la race canadienne, ont jeté leur dévolu sur des étalons de gros trait, sans s'occuper du fait que ces animaux sont trop gros pour mettre de prime abord avec nos juments semi-canadiennes, généralement au-dessous de 15 mains. Pour avoir négligé ce détail, nous avons, il est vrai, grossi nos chevaux, mais au détriment de la solidité caractéristique du pied de notre race canadienne. Aujourd'hui, tout observateur intelligent et un peu connaisseur, peut se convaincre que presque tous les chevaux de gros trait que nous avons, à part des pur-sang, ont un mauvais pied et sont plus sujets à boiter que n'importe quelle autre classe de chevaux. Il suffit de signaler l'erreur pour qu'on saisisse quel est le remède à apporter.

Deux sections de la 5ème classe, la 2ème et la 3ème manquaient aussi de compétiteurs. On y voyait assez de compétiteurs pour les autres sections de cette classe de chevaux de trait léger. MM. Couture, de Saint-Augustin, Portneuf, G. Kydd, de Petite Côte, et Boa, de Saint-Laurent, se sont divisés les principaux prix. M. Denis, de Saint-Norbert, avait dans cette classe un bel étalon de 4 ans.

Il n'y a pas à se dissimuler que l'exposition des chevaux de gros trait pur-sang, était bien inférieure à ce que nous avons coutume de voir dans les expositions de Montréal. Cela est facile à expliquer. Dans une exposition de Québec, le plus grand nombre des concurrents appartenaient ordinairement à la section est de la province. Or, dans notre région, les chevaux de gros trait ne conviennent aucunement à nos cultivateurs. Ils se perdent dans nos neiges épaisses de l'hiver et dans nos boues tenaces de l'automne et du printemps. C'est pour cela qu'on ne trouve pour ainsi dire pas d'éleveurs de chevaux de gros trait pur-sang dans l'est de la province. Ceux qu'on voyait à l'exposition venaient de l'ouest. M. Robert Ness, de Howick, éleveur de chevaux bien connu, a eu les principaux honneurs dans cette classe, la 6ème.

La 7ème classe, celle des perchons, est un coup manqué, au point de vue de l'exposition. Une seule section, celle des étalons de 4 ans et plus était représentée. Néanmoins, pris individuellement, l'animal de M. Vannier, de Sainte-Martine, qui a eu le premier prix, le méritait à tous égards.

Pas de compétition dans les classes 8 et 9, celles des suffolks et des boulonnais.

Nous voici arrivé à la classe qui présente le plus d'intérêt pour la région de Québec, la 10ème, celle des chevaux canadiens. On a dit que la véritable race de chevaux canadiens est éteinte, et beaucoup le croyaient avant la présente exposition. Aussi, avons nous été agréablement surpris de voir à Québec, de nombreux échantillons de chevaux de cette excellente race. Nous disons nombreux, car étant donné qu'on croyait la race éteinte, on a pu s'étonner à bon droit de compter 20 entrées dans cette classe, dont une seule section, la

4ème, celle des pouliches d'un an, manquait de compétiteurs. Nous ne sommes pas prêt à dire que tous les chevaux cutrés là comme canadiens fussent canadiens pur-sang. Mais une bonne partie de ces animaux sont des types parfaits et tous les autres, sans être aussi purs, présentaient beaucoup des traits caractéristiques de la race : coffre arrondi, cou relativement court, crin très abondant, non seulement à la crinière, au front et à la queue, mais aux pattes, croupe à courbe brusque, corps un peu ramassé, pied à corne épaisse et un peu élastique, os de la mâchoire très saillant. En fait, nous avons eu là une superbe exposition de beaux types de la race chevaline canadienne, et nous avons remporté de cette exposition la certitude que nous avons tout ce qu'il faut pour reconstituer à court délai, la race de chevaux canadiens du bon vieux temps que tous s'accordent à regretter.

Le meilleur type de ces chevaux que nous ayons vu est la propriété de M. Elzéar Guay, de Roberval, Lac Saint-Jean. C'est un bel étalon de 3 ans, brun noir pommelé, présentant tous les caractères donnés plus haut, un peu petit, mais parfait de forme, plein de feu. Il a eu, à bon droit, tous les honneurs de l'exposition. Son propriétaire en a refusé \$500.00 et il a bien fait.

Nous avons retrouvé dans la classe 11 consacrée aux étalons avec leurs produits, les lauréats de presque toutes les autres classes de chevaux, MM. Geo, Kydd, Georges Roy et F. A. Camirand, dont les nous ont été déjà mentionnés plus haut.

Cette classe ainsi que la classe 12 pour le plus beau troupeau de bonnes juments poulinières avec leurs poulains, sont ouvertes pour encourager l'élevage des chevaux, idée excellente et bien propre à contribuer puissamment à l'amélioration de la race chevaline. Nous retrouvons encore dans cette classe 12 MM. Kydd et Roy, ainsi que M. Boa, comme porteurs de prix.

Dans la 1ère section, de la classe 13, chevaux de chasse et de selle, il y avait bon nombre de compétiteurs. M. Pratten, de Maple Grove, a remporté le 1er prix. Deux concurrents seulement dans la section 2 dont le 1er prix a été remporté par M. B. Coughlin, de Montréal. Pas de concurrents dans la classe 3.

En fait de bidets et de poneys, dans la classe 14, nous avons vu les plus beaux poneys qu'il nous ait encore été donné de rencontrer, ceux MM. Richardson, de la villa Mastai et P. P. Hail, de Québec. Il n'y avait de compétiteurs que dans les sections 1 et 3, et en petit nombre.

Il ne nous a pas été donné de voir des compétiteurs dans la classe 15, faute d'entrées.

Nous n'avons pas vu les compétiteurs de la classe 16, ouverte aux jeunes garçons à cheval, et nous voulons croire sur parole les juges qui ont donné le 1er prix à M. W. A. Lozer, de Québec.

Avant de laisser le département des chevaux, disons que les stalles étaient peu confortables, pas assez pour les chevaux de prix qu'elles étaient destinés à recevoir. Par un temps d'orage, comme celui de la nuit du 6, par exemple, ils étaient exposés aux intempéries de l'air, et les gardiens n'avaient aucun local pour se mettre à l'abri. Les stalles de Montréal et de Sherbrooke, munies de panneaux et d'abri pour les gardiens, auraient pu servir avantageusement de modèle. Nous comprenons cependant que la grande hâte qu'il a fallu apporter à la préparation du terrain de l'exposition vu le court temps que les organisateurs avaient à leur disposition, est pour beaucoup dans ce qui a pu paraître de la négligence dans certains détails.

#### ESPÈCE BOVINE.

Après les chevaux viennent dans le catalogue les bêtes à

cornes. Les classes de 17 à 29 leur sont consacrées. Les entrées sont au nombre de 290, réparties comme suit :

- 17ème classe.—Durhams, 31 entrées.  
 18ème classe.—Herefords, 33 entrées.  
 19ème classe.—Devons, aucune entrée.  
 20ème classe.—Ayrshires, 58 entrées.  
 21ème classe.—Angus sans cornes ou aberdeens, 11 entrées.  
 22ème classe.—Galloways, aucune entrée.  
 23ème classe.—Jerseys ou alderneys, 19 entrées jersey, pas d'alderneys.  
 24ème classe.—Guernesey, aucune entrée.  
 25ème classe.—Canadiens, 54 entrées.  
 26ème classe.—Holsteins, 9 entrées.  
 27ème classe.—Race croisée pour laiterie, provenant de races pures, 31 entrées.  
 28ème classe.—Vaches à lait, 15 entrées.  
 29ème classe.—Bœufs gras ou de travail, 19 entrées.

Les durhams étaient en bon nombre et remplissaient toutes les sections de la 17ème classe, moins la 12ème consacrée aux génisses de 6 mois et au-dessous. MM. J. S. Williams, de Knowlton, et Peter Young, de Tingwick ont remporté les honneurs de cette classe. Entre autres animaux remarquables appartenant à M. Young, on voyait un taureau de 4 ans, importé, "Lord Aberdeen," élevé par W. S. Campbell, de Kinellar, Aberdeenshire, Ecosse, et né sur la ferme de l'hon. sénateur Cochrane. Il pèse 2,600 lbs. Le gros taureau de M. William a été élevé par M. Richard Gibson, de Delaware, Ont. Il a aussi deux taureaux, un de trois ans et un de l'année, de la famille Bates.

La 18ème classe, celle des herefords renfermait le plus pesant animal de toute l'exposition, un taureau de 6 ans de 2650 lbs., appartenant à M. E. W. Judah, de Compton. Les prix ont été répartis entre MM. Judah, J. W. Vernon, de Compton, et M. R. H. Pope, de Cookshire. Si les compétiteurs n'étaient pas nombreux dans cette classe, par contre, tous les animaux exposés étaient superbes.

C'est en vain que l'œil du visiteur cherchait la brillante robe rouge des devons auxquels était assignée la 19ème classe. Aucune entrée n'a été faite dans cette classe.

Cette absence était amplement compensée par le grand nombre de beaux exhibits composant la 20ème classe, celle des ayrshires. Nous avons retrouvé les éleveurs ordinaires de cette race, tels que MM. Thos. Brown, de Petite Côte, T. Irving, de Montréal et Jas. Drummond, de Petite Côte. Presque tous les animaux exposés là sont déjà avantageusement connus des visiteurs des dernières expositions de Toronto, Sherbrooke et Montréal où ils ont été primés, plusieurs d'entrées, antérieurement. Nous avouons avoir un faible pour le troupeau d'ayrshires de M. T. Irving. Il nous a fait plaisir de voir un des animaux de la ferme modèle de Sainte-Anne Lapocatière primé dans cette classe.

Peu ou plutôt point de compétition dans la 21ème classe où M. R. H. Pope, de Cookshire, a remporté tous les prix pour ses magnifiques angus sans cornes. Deux sections de cette classe, la 2ème, taureaux de 3 ans, et la 6ème, taureaux de 6 mois et au-dessous manquaient d'exhibits.

Pas d'entrée dans la classe 22 réservée aux galloways, qui d'ailleurs, suivant nous, n'ont point de raison d'être à côté des angus.

Nous voici devant une des classes de bétail, la 23ème, qui a probablement le plus attiré l'attention des visiteurs de l'exposition. Nous voulons parler des jersey. Quel est l'agriculteur qui peut rester indifférent à la beauté des formes, la délicatesse d'apparence, l'uniformité de pelage, et les grandes qualités beurrières d'un troupeau de jersey tel que celui de M. W. A. Reburn, de Sainte-Anne de Bellevue. MM. Is.

Tarte et S. Lesage, de Québec, et Ritchie ont de concert avec M. Reburn reçu les prix de cette classe dont toutes les sections étaient remplies, mais où les compétiteurs étaient relativement peu nombreux.

Absence complète d'entrées dans la classe 24 destinée aux guernesey.

Il nous a fait plaisir de constater un bon nombre d'entrées, de fait le plus grand nombre pour la race bovine, 54, dans la classe 25ème assignée à la race bovine canadienne. Nous avons été à même de constater que l'ouverture du livre de généalogie de la race bovine canadienne a excité l'émulation de nos cultivateurs. Etant donné que tout animal exposé dans cette classe devait être entré préalablement dans le livre de généalogie, nous pouvons conclure que cinquante entrées sont maintenant faites dans ce livre. La preuve est faite que la race canadienne existe, qu'elle compte de nombreux et beaux sujets et que nous n'avons plus qu'à pratiquer la sélection ou le croisement avec la race jersey pour faire de cette race l'émule des races laitières étrangères. Les principaux exposants dans cette classe étaient le révérend M. Beaudet, prêtre, curé de la Baie Saint-Paul, MM. Ernest Gaudet, Elz. Bouchard, Jér. Miraud, Tarte et frère, M. Bouchard, F. Le François, A. Guay, Bureau, Bourget, Ritchie, Lesage, A. Bouchard, etc. Toutes les sections de cette classe étaient remplies moins deux, la sixième, celle des taureaux de 6 mois et au-dessus et la 11ème, celle des génisses de 6 mois et au-dessus. Nous pouvons à bon droit être fier de ce premier pas dans la voie de la réhabilitation de notre race bovine canadienne.

La classe 26, des holsteins, ne comptait qu'un compétiteur remplissant toutes les sections moins 3, la 4ème, celle des taureaux d'un an, la 8ème, celle des vaches de trois ans et la 9ème, celle des génisses de 2 ans. Ce compétiteur était M. F. N. Ritchie, de Sainte-Anne la Pérade. A la tête de son troupeau on remarque un superbe taureau importé "Mars Ells," No. 661, H. F. H. B., venant directement de Hollande. Puis viennent les belles vaches "Innome," "Shortea," "Estrella G" aussi importées. La mère de "Innome" a donné jusqu'à 86 lbs. de lait et celle de "Shortea" 84 lbs. de lait par jour. Rien de plus beau comme aspect que celui de ces belles vaches noires et blanches, de grande taille, à l'air doux et imposant en même temps. Aussi ont-elles attiré l'attention de tous les cultivateurs et des visiteurs en général.

Grande compétition dans la classe 27ème, celle des races croisées pour laiterie provenant de races pures.

Il y avait 15 entrées pour les vaches laitières, dans la classe 28. Voici quelle était la manière adoptée pour faire le concours. Les juges devaient accorder 8 points pour chaque livre de matière solide contenue dans le lait, 30 points pour chaque livre de matière grasse butireuse, 1 point pour chaque vingt jours écoulés depuis l'époque du vêlage et 1 point pour chaque vingt jours de gestation, à partir de l'époque à laquelle la vache est devenue pleine. Voici le résultat du concours :

#### PREMIER PRIX.

W. A. Reburn, pour la vache jersey "Jolie of St. Lambert 3rd."

Lait par jour, 22.75 lbs.	
Matière solide par cent, 16.91	
Poids de matière solide, 3.843 lbs. × 3	30.784
Nombre de jours depuis le vêlage, 160 ÷ 20	8.00
Nombre de jours de gestation, 70 ÷ 20	3.50
Matière grasse par cent, 8.91	
Poids du beurre, 1.901 lbs. × 30	57.03
Total des points,	99.314

## SECOND PRIX.

Ths Brown, pour la vache ayrshire " Dossy."	
Lait par jour, 33.5 lbs.	
Matière solide par cent, 13.6	
Poids de matière solide, 4.556 lbs. × 8	36.442
Nombre de jours depuis le vêlage, 164 ÷ 20	8.200
Nombre de jours de gestation, 61 ÷ 20	3.05
Matière grasse par cent, 6.1	
Poids du beurre, 1.7085 × 30	51.255
<b>Total des points,</b>	<b>98.947</b>

## TROISIÈME PRIX.

James Drummond, pour la vache ayrshire " May."	
Lait par jour, 44.75	
Matière solide par cent, 12.6	
Poids de matière solide, 5.6385 × 8	45.108
Nombre de jours depuis le vêlage, 22 ÷ 20	1.100
Nombre de jours de gestation, 6 ÷ 20	.300
Matière grasse par cent, 3.57	
Poids du beurre, 1.5975 × 30	47.927
<b>Total des points,</b>	<b>94.435</b>

Dans la classe 29, des bœufs gras ou de travail, nous avons particulièrement remarqué la paire de bœufs de M. E. M. Judah, de Compton.

Il nous resterait à parler du superbe troupeau de jerseys et de croisés jerseys-canadiens exposé hors du concours par M. Ed. A. Barnard, directeur de l'agriculture de la province de Québec, mais nous en ferons le sujet d'un paragraphe spécial avec la description de l'étable modèle établie sur le terrain de l'exposition et renfermant ce troupeau.

Personne ne nous contredira, nous en sommes sûr, si, en quittant le département de la race bovine, nous affirmons qu'on a rarement vu une plus intéressante exposition que celle de ce département, l'un des plus importants au point de vue des deux produits les plus nécessaires à l'homme, le lait et la viande.

## MOUTONS.

Les moutons viennent en troisième lieu dans le catalogue officiel où ils occupent 9 classes, depuis la 30ème jusqu'à la 38ème. Les entrées sont au nombre de 152, et nous en donnons ici le nombre pour chaque classe :

- 30ème classe.—Cotswolds, 23 entrées.
- 31ème classe.—Leicesters, 31 entrées.
- 32ème classe.—Lincolns, 8 entrées.
- 33ème classe.—Oxfords et hampshire downs, 7 entrées pour les oxfords, aucune pour les hampshires.
- 34ème classe.—Shropshiredowns, 23 entrées.
- 35ème classe.—Southdowns, 20 entrées.
- 36ème classe.—Race mêlée ou croisée à longue laine, 17 entrées.
- 37ème classe.—Mêlés ou croisés, laine moyenne ou courte, 13 entrées.
- 38ème classe.—Moutons gras, 10 entrées.

Les cotswolds qui occupaient la 30ème classe étaient nombreux et de belle qualité. La compétition a été bien soutenue dans toutes les sections et les prix sont très divisés. MM. E. et A. Ouimet, de Saint-François de Sales, A. Roch, de Saint-Norbert, McNish, de Lyn, Ont., Nap. Lachapelle, de Saint-Paul l'Ermitte, A. Denis, de Saint-Norbert, se les sont partagés.

Les leicesters exposés dans la 31ème classe étaient de très beaux spécimens de leur race, en fait, presque tous des ani-

maux supérieurs. Les juges ont dû éprouver de la difficulté à faire un choix pour les premiers prix. MM. Cowan, Jas. de Allan Corners, David Baxter, North Georgetown se sont divisés les premiers prix dans cette classe.

Peu de compétition pour les lincolns occupant la 32ème classe dont une des sections, la 5ème, ouverte aux brebis d'un an, était sans concurrents. Les bêtes exposées dans cette classe étaient belles néanmoins. MM. Z. E. et O. Ouimet, tous deux de Saint-François de Sales ont remporté les prix de cette classe.

En lisant, avant l'exposition, la liste officielle des classes, nous avons critiqué l'idée qui a fait mettre ensembles, dans une seule classe, les oxfords et les hampshiredowns. Ces deux races sont absolument distinctes, et bien dignes de figurer chacune dans une classe à part. Ce défaut de classification n'a cependant pas eu de mauvais résultat pratique dans l'application, vu qu'il n'est pas venu un seul hampshiredown à l'exposition. Il y avait peu de compétiteurs dans la classe 33ème des oxfords, et les animaux exposés étaient très ordinaires. M. James Neilson, de Lyn, Ont., a remporté tous les prix de cette classe.

Dans la classe 34ème ouverte aux shropshiredowns, il y avait une belle exposition, et une bonne compétition. MM. McNish, de Lyn et G. W. Fuller, de Capelton, se sont disputés les prix, avec des animaux supérieurs. Ils auraient cependant été infailliblement battus par M. Eugène Casgrain, l'un des juges de la race ovine, qui exposait deux superbes animaux de cette race, mais hors de concours, vu sa position officielle.

Il en aurait été de même dans la 35ème classe, celle des southdowns, où M. Casgrain exposait le plus bel animal, non seulement de cette race, mais encore de toute l'exposition de la race ovine. Une mention honorable a été faite des animaux de M. Casgrain, déclarant qu'ils étaient plus beaux que ceux qui ont eu les premiers prix. Nous espérons être à même de donner une gravure de ce superbe southdown dans un prochain numéro. Les animaux exposés dans cette classe étaient assez bons, mais nous avons vu beaucoup mieux si l'on excepte celui de M. Casgrain. MM. McNish, de Lyn, et H. D. Moore, de Moore's Station, ont été les plus heureux concurrents de cette classe.

Dans la classe 36ème, nous avons vu de magnifiques animaux de race mêlée ou croisée à grande laine. Les prix ont été divisés entre MM. A. et E. Ouimet, de Saint-François de Sales, R. S. Tozer, de Québec. Frs. Desjardins, de Sainte-Rose et Peter Young, de Rockfield.

Les animaux de la classe 37ème, mêlés ou croisés, à laine moyenne ou courte, n'étaient pas à beaucoup près aussi beaux que ceux de la classe précédente. De fait, ils étaient peu remarquables. MM. Fuller, Young and Moore déjà mentionnés ailleurs ont remporté les principaux prix de cette classe.

Dans la classe 38ème réservée aux moutons gras, MM. Cowan et Tozer ont reçu les prix pour les mâles, et Tozer et Baxter les prix pour les femelles. Les exhibits étaient immenses en grosseur, mais nous ne voudrions pas être obligé d'en manger.

En somme, la race ovine était bien représentée à l'exposition, et c'est bien l'une des races d'animaux qui a subi le plus d'amélioration chez les cultivateurs de la région est de la province depuis une trentaine d'années. Aujourd'hui, la boucherie compte sur le mouton pour l'alimentation générale. Il y a trente ans, on ne mangeait guère que les vieux moutons devenus impropres à tout service, et on se contentait du peu de laine qu'on pouvait retirer des bêtes étiques qu'on ne gardait que pour cette fin. Maintenant, les rôles sont changés, et les beaux troupeaux de moutons fournissant abondance de viande et de laine sont assez nombreux dans notre province.

## COCHONS.

Sept classes, de 39 à 45, sont réservées aux cochons dans le catalogue officiel. Il a été fait 168 entrées, et voici le nombre d'entrées pour chaque classe :

39<sup>ème</sup> classe.—Berkshires, 38 entrées.

40<sup>ème</sup> classe.—Suffolks, 27 entrées.

41<sup>ème</sup> classe.—Essex, 20 entrées.

42<sup>ème</sup> classe.—Poland Chinas, 25 entrées.

43<sup>ème</sup> classe.—Yorkshires, chesters blancs et autres grandes races, 25 entrées.

44<sup>ème</sup> classe.—Races croisées et mêlées (grandes races), 12 entrées.

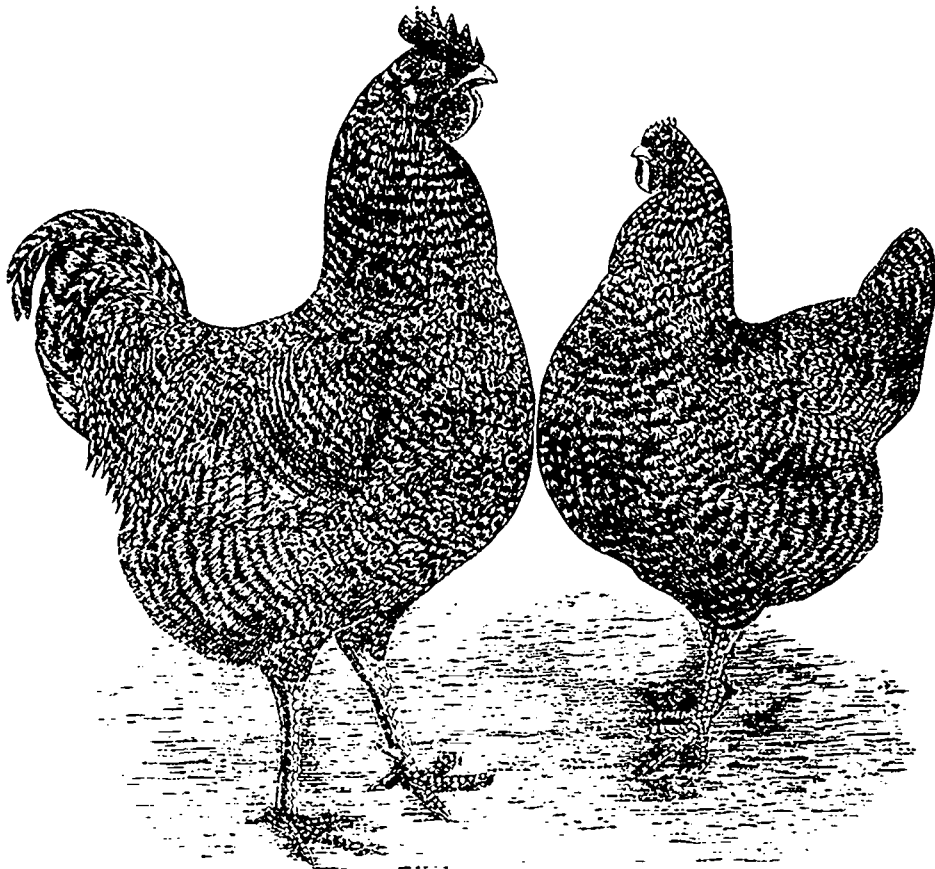
45<sup>ème</sup> classe.—Races croisées et mêlées (petites races), 11 entrées.

Ces deux exposants avaient là des suffolks de 1<sup>ère</sup> classe.

Ils étaient encore à peu près les seuls concurrents de la classe 41, pour les essex qui semblent être la race de prédilection de M. Featherston, et dont les superbes spécimens s'imposaient à l'attention des connaisseurs.

M. S. R. Whitman, de Knowlton, nous est arrivé avec une armée de poland chinas, dans la classe 42, et y a fait une razzia de premiers prix chaudement disputés par M. Jarvis, mentionné plus haut. Ne laissons pas ces beaux poland chinas sans faire remarquer qu'ils donnent un produit superbe, croisés avec le grand yorkshire.

Dans la classe 43, celle des yorkshires, chesters blancs et autres grandes races, nous retrouvons des exhibits de M. Featherston à côté de ceux de M. J. A. Loyd, de Saint-Lin, J. A. Fortier, de Berthier, E. Ouimet, de Saint-Fran-



COQ ET POULE PLYMOUTH-ROCK.

Les berkshires, classe 39, étaient, à tous égards, et tous, très remarquables. Tous ceux qui ont vu l'énorme verrat de M. J. S. Williams, de Knowlton, pesant 795 lbs., vaut autant dire tout de suite 800 lbs., s'accordent à dire que c'est le plus bel animal de sa race qu'ils aient jamais vu. Et puis que dire de ceux de MM. McNish? Ces deux messieurs ont été les plus heureux concurrents de cette classe où les prix ont été chaudement disputés, la compétition en étant considérable, et les beaux animaux nombreux.

Nous voici de nouveau, cette année, en face de l'éleveur de cochons par excellence, M. Featherston, de Credit, Ont., qui depuis plusieurs années nous a habitué à le rencontrer infailliblement dans toutes nos expositions. Dans la classe 40, attribuée aux suffolks, il a remporté de nombreux premiers et seconds prix, suivi de près par M. J. Jarvis, de Milton, Ont.

Il y avait une bonne compétition dans cette classe dont les prix ont été à peu près également partagés entre les concurrents que nous venons de nommer. Nous conseillerions beaucoup à nos cultivateurs l'achat d'un des verrats poland chinas de M. Whitman et d'une truie yorkshire. Ils donneraient un produit propre à satisfaire ceux qui ne trouvent pas le berkshire assez gros.

Peu de compétition dans la classe 44, réservée aux grandes races mêlées. M. J. Neilson, de Lyn, Ont., a eu les honneurs de cette classe qui offre beaucoup d'intérêt à ceux de nos cultivateurs qui veulent obtenir par croisement de gros cochons pour le lard.

La compétition était mieux soutenue dans la classe 45, celle des petites races mêlées. MM. McNish, P. G. Légaré,

de Québec, Tozer, etc., s'y sont distingués par de beaux exhibits.

L'exposition de la race porcine est une de celles dont nos cultivateurs peuvent retirer le plus de profit, s'ils ont soin d'y comparer attentivement les races et de faire des essais judicieux basés sur les renseignements ainsi recueillis.

#### VOILAILLES—OISEAUX, ETC.

Les volailles, oiseaux, animaux de fantaisie ont six classes à se partager dans le catalogue officiel, depuis la 46<sup>ème</sup> jusqu'à la 51<sup>ème</sup>. Il y a eu 214 entrées, en tout se répartissant comme suit :

46<sup>ème</sup> classe.—Volailles par couple, 112 entrées.

47<sup>ème</sup> classe.—Poulets par couple, 72 entrées.

48<sup>ème</sup> classe.—Pigeons par couple, 5 entrées.

49<sup>ème</sup> classe.—Oiseaux de fantaisie, 17 entrées.

50<sup>ème</sup> classe.—Animaux de fantaisie, 8 entrées.

51<sup>ème</sup> classe.—Appareils pour volailles, aucune entrée.

Sur 55 sections composant la classe 46 des volailles par couple, il y en avait seize qui ne comptaient aucune entrée. Sur les 39 sections comptant des entrées, il y en avait 11 ne comptant qu'une seule entrée par section, 8 n'en comptant que deux, et 7 n'en comptant que 3. C'est dire qu'il y a eu peu de compétition dans cette classe, puisqu'il n'y a que 13 sections sur 55 où les prix ont été réellement disputés entre plus de 3 concurrents.

Voici, d'après les renseignements que nous a donnés l'un des juges que nous savons être fin connaisseur, comment se classent les entrées quant à leur valeur :

Les variétés suivantes méritent la note *très bien*.

Race de combat ( <i>game</i> ) à poitrine rouge,	Oies de Toulouse.
Dindes bronzés,	“ chinoises.
Oies d'Embdon,	“ diverses.

Les suivantes méritent la note *bien*.

Espagnoles noires à face blanche,	Race de combat ( <i>game</i> ) malaise.
Leghorns noirs,	Canards de Moscovie.
Plymouth rocks,	Pintades.

Les suivantes méritent la note *assez bien*.

Brahmas pâles,	Race de combat ( <i>game</i> ) pile.
Houdans,	Bantams de combat noirs à poitrine
Wyandottes,	Canards de Rouen.
Langshans.	[rouge.

La race de combat à aile de canard était représentée par de mauvais spécimens et tous les autres exhibits étaient très ordinaires.

Voici les noms des concurrents de cette classe qui ont remporté le plus de prix :

M. Thos. Irving, de Montréal, 3 premiers prix.

M. H. D. Moore, de Moore's Station, 3 premiers prix, 1 second.

M. H. G. Collins, chemin Sainte-Foye, 2 premiers prix, 3 seconds.

M. U. Bonneville, Danville, 2 premiers prix, un second.

Sur 55 sections composant la classe 47, des poulets par couple, il y en avait 21 qui ne comptaient aucune entrée. Sur les 34 sections comptant des entrées, il y en avait 11 ne comptant qu'une seule entrée par section, 14 n'en comptant que deux, et 3 n'en comptant que 3. Il y avait donc encore moins de compétition dans cette classe que dans la précédente, puisqu'il n'y a que six sections sur 55 où les prix ont été disputés entre plus de 3 concurrents.

Voici comment se classent les entrées de cette classe d'après leur valeur, renseignements pris à la même source que pour la classe précédente.

Une variété seule mérite la note *très bien*, c'est celle des Canards d'Aylesbury.

Les suivantes méritent la note *bien*.

Brahmas pâles,	Polonais blanc à crête noire.
Cochinchinois perdrix,	Race de combat ( <i>game</i> )
Espagnole noire à face blanche,	Oies chinoises. [malaise.
Leghorns blancs,	Pintades.

Les suivantes méritent la note *assez bien*.

Cochinchinois blancs,	Langshans.
Cochinchinois noirs,	Race de combat ( <i>game</i> ) pile.
Cochinchinois chamois,	Bantams de combat noirs à
Plymouth rocks.	[poitrine rouge.

Les races dorkings gris argenté et les petits dindons étaient représentés par de mauvais spécimens, et les autres variétés étaient ordinaires.

Voici les noms des concurrents de cette classe qui ont remporté le plus de prix :

M. U. Bonneville, Danville, 5 premiers prix.

M. T. Gale, Québec, 4 premiers prix, 1 second.

M. Thos. Irving, Montréal, 3 premiers prix.

M. Ed. Gowan, de Québec, 2 premiers prix.

Mrs. C. B. Wood, de Québec, 2 premiers prix.

Cinq sections seulement des 35 consacrées aux pigeons comptent des entrées, et ces dernières ne se composent que d'oiseaux fort ordinaires. MM. J. E. Fortier, de Berthier, H. D. Elliot, de Québec, et J. A. Guay, de Saint-Sauveur, ont seuls obtenu les prix de cette 48<sup>ème</sup> classe.

Il y avait plus de compétition dans la classe 49, celle des oiseaux de fantaisie. Il y avait des entrées dans les 5 sections de cette classe et quelques-uns des oiseaux exhibés étaient fort jolis. M. E. Bureau, de Québec, a remporté les premiers prix dans trois des cinq classes.

M. E. Gowan, de Québec, a eu les premiers prix dans la classe 50 pour les rats blancs et les lapins.

Et, maintenant, si l'on prend une vue d'ensemble de l'exposition de volailles, nous devons avouer qu'elle n'aurait été que fort ordinaire pour une exposition spéciale de volailles faite par des amateurs, où l'on ne s'attend à voir que des exhibits de première classe. Mais comme département complémentaire d'une exposition générale agricole et industrielle, l'exposition que nous venons d'étudier dans ces détails était convenable et aurait été même très jolie, si les visiteurs avaient eu la possibilité de pouvoir voir facilement de la vue des animaux exposés ! Malheureusement, rien n'était plus difficile que de juger les exhibits par suite d'un vice radical dans l'agencement des cages. Il fallait d'abord une échelle pour voir dans les cages supérieures, et puis des lattes d'au moins un pouce et demi de largeur formant le devant des cages en obscurcissant tellement l'intérieur qu'il fallait quelques minutes pour pouvoir saisir les détails des oiseaux qu'elles contenaient. Il est à dire que, lorsqu'il y avait foule, on ne pouvait rien voir !

#### INSTRUMENTS AGRICOLES.

Le département des instruments agricoles se composait d'une seule classe, la 52<sup>ème</sup>, divisée en 96 sections dont 60 seulement comptaient des entrées, sur lesquelles 26 étaient occupées par un seul concurrent pour chaque section ! Nous devons dire, pour expliquer le peu de compétition constaté dans cette classe que la région de Québec compte peu de fabriques d'instruments agricoles, et qu'il n'y avait pas de prix d'offert dans cette classe. Voici quelques notes puisés dans ce département qui d'ailleurs ne présentait rien de bien nouveau. Il y avait 117 entrées dans cette classe.

Dans une des tentes nous avons remarqué un moulin à

battre fabriqué par M. O. I. Bergeron, de St-Grégoire, comté de Nicolet, ainsi qu'un manège à chevaux marchant sur des rouleaux de bois, qui sont plus durables que ceux de fonte.

Ce moulin possède de plus un criblé qui diffuse des autres, envoyant en battant, toutes les saletés dans la paille ; il sépare les grains aussi bien que tous ceux manufacturés jusqu'aujourd'hui dans les autres manufactures. L'essieu du cylindre est en acier, les dents qui battent le grain sont aussi en acier ; on peut placer le batteur d'un côté ou de l'autre du manège à chevaux ; rouleaux permanents dessous servant aux déplacements. Il possède aussi un élévateur, le plus parfait du jour, fonctionnant vite et sans aucun danger pour celui qui le fait mouvoir.

M. M. A. Harris et fils, des Brantford, Ontario, exposent une faucheuse et une moissonneuse-lieuse.

Cette machine travaille à merveille ; que le grain soit droit ou écrasé et même mêlé en tout sens, son travail est toujours parfait. Elle est légère, solide et bien faite.

M. M. Wisner et fils, de Brantford exposent un semoir mécanique.

M. M. Cutter, Draper et Cie, de Sutton, exhibent une série d'instruments pour du sucre d'érable, depuis la chaudière en fer blanc qui a détrôné l'antique cassot d'écorce, jusqu'à l'évaporateur.

Dans un autre bâtiment assez étendu, M. P. T. Légaré, de St-Sauveur, a disposé des faucheuses, des râpeaux, des moissonneuses, des lieuses, des wagons de ferme et des voitures de marché, des charrues, des semoirs à la volée et au rang, des machines à charger, décharger et faneer le foin, des herses flexibles et à ressorts, des buggies, sleighs, express, wagons, phaétons, moulins à battre, des arrache-souches, arrache-pierres des outils d'horticulture. M. Légaré est l'agent actif d'un grand nombre de compagnies manufacturières d'Ontario et de Montréal. L'exposition qu'il en a faite est bien propre à attirer toute l'attention des visiteurs.

Sous un apprentis spécial, la manufacture de Frost, Woods et Waters, de Smith's Falls, Ontario, a aussi de beaux exhibits. Mentionnons aussi la belle exposition d'instruments de M. W. A. Ross.

#### PRODUITS AGRICOLES.

Le catalogue officiel nous met en face, dans les classes 53, 54, 55, 56 et 57, des produits agricoles. Les entrées, dans ce département, sont au nombre de 452 qui sont ainsi réparties.

53ème classe.—Grains, etc., 142 entrées.

54ème classe.—Grains en gerbes, foin pressé et produits de silos, 81 entrées.

55ème classe.—Petites graines de champs, lin, chanvre, houblon, malt, etc, 85 entrées.

56ème classe.—Récoltes, racines, 106 entrées.

57ème classe.—Tabac, 38 entrées.

Ce département a désappointé un grand nombre de visiteurs, surtout les cultivateurs, et rien d'étonnant à cela, car il était certainement fort imparfait. Cette cause de désappointement est des plus facile à expliquer. Par le fait que l'exposition a été fixée au commencement de septembre, toute la région est de la province de Québec a été virtuellement et de fait mise hors de concours pour ce qui touche aux produits agricoles. Nous récoltons notre blé, notre avoine, notre tabac en septembre et la plupart de nos racines en octobre. Certainement que si l'exposition avait eu lieu dans les derniers jours de septembre on aurait compté dans ce département 700 entrées au lieu de 400.

Nous n'entrerons pas dans le détail des exhibits de ce département qui sont trop nombreux pour pouvoir être l'objet même d'une analyse dans un simple rapport de journal. Nous mentionnerons seulement le tabac, les avoines et les poix qui

nous ont paru de qualité fort remarquable. M. Foucher, de Saint-Jacques l'Achigan a accaparé à peu près tous les prix pour le tabac. M. M. David Martin, de Saint Esprit et les M. M. We-t, de Sainte Foye, ont remporté de nombreux prix pour les grains, et nous devons dire en quittant un peu à la hâte ce département que si les entrées n'ont pas été aussi nombreuses qu'on aurait pu le désirer, les exhibits étaient cependant tous de qualité supérieure.

Suivons maintenant le catalogue au département des

#### PRODUITS DE LA LAITERIE

Les classes 58, 59 et 60 renferment les produits de la laiterie, les sucres d'érable, miel, cire, jambons, lard fumé, et ustensiles pour la laiterie, la fabrication du sucre, et l'apiculture. La compétition aurait pu être beaucoup plus considérable qu'elle ne l'a été dans ces classes, surtout en ce qui touche les produits de la laiterie. Il y a eu dans ce département 124 entrées seulement, réparties comme suit :

58ème classe.—Beurre et fromage, 63 entrées.

59ème classe.—Sucre, miel, lard fumé, etc., 47 entrées.

60ème classe.—Ustensiles de laiterie et de sucrerie, 14 entrées.

Dans la section 6 de la classe 58, il n'y avait pas d'exhibit et dans les sections 7, 8, 9 et 14, il n'y avait qu'une seule entrée par section. Comme on le voit, la compétition n'a pas été ce qu'on devait attendre dans une classe ou pas un cultivateur de la province n'est pas intéressé d'une manière toute spéciale. Les premiers prix pour le beurre ont été remportés par les messieurs suivants : Pour beurrerie de pas moins de 100 vaches : révérend M. Labonté, prêtre, Sainte-Thérèse. Pour beurrerie de pas moins de 50 vaches : M. F. N. Ritchie, Sainte-Anne la Pérade. Le beurre de M. Ritchie a été particulièrement remarqué. Pour la meilleure tinette de 28 lbs., M. Alexis Chicoine, de Saint-Marc. Pour le beurre de table en pains, etc., M. A. Mireault, de Saint-Jacques. Meilleur fromage venant d'une fabrique de pas moins de 100 vaches, M. J. A. McDonald, Saint-Hyaonthe. Pour le meilleur fromage non coloré, M. Chs. Meunier, de Saint-Césaire.

Deux des sections de la classe 59, la 6ème et la 7ème pour les viandes fumées manquaient de compétiteurs. Nous avons remarqué et goûté, qui mieux est, le miel qui a remporté le 1er prix. Il a été produit chez les dames de Jésus-Marie, de Sillery.

La classe 60, consacrée aux ustensiles de laiterie et de sucrerie, avait 5 sections sur douze d'inoccupées, et comptait d'ailleurs peu, trop peu de compétiteurs. M. M. Taché, Neilson, Lynch, étaient les principaux exposants dans cette classe.

#### LAITERIE ET ÉTABLE MODÈLE.

Avant de quitter le département de l'industrie laitière, tel qu'indiqué dans le catalogue, il nous faut faire un rapport tout spécial de la laiterie et de l'étable modèles, élevés sur le terrain de l'exposition, et qui ont été les deux traits caractéristiques les plus intéressants de toute l'exposition. C'est la première fois, dans nos expositions provinciales, qu'il est donné à nos cultivateurs de voir mettre en pratique les principes qui président à la fabrication des deux produits les plus rémunérateurs de notre agriculture canadienne, le beurre et le fromage, de pouvoir juger du mérite intrinsèque des diverses machines qui servent à la fabrication de ces produits, et de se rendre compte de la meilleure méthode à suivre pour le traitement à l'étable des animaux qui fournissent le lait servant à les fabriquer.

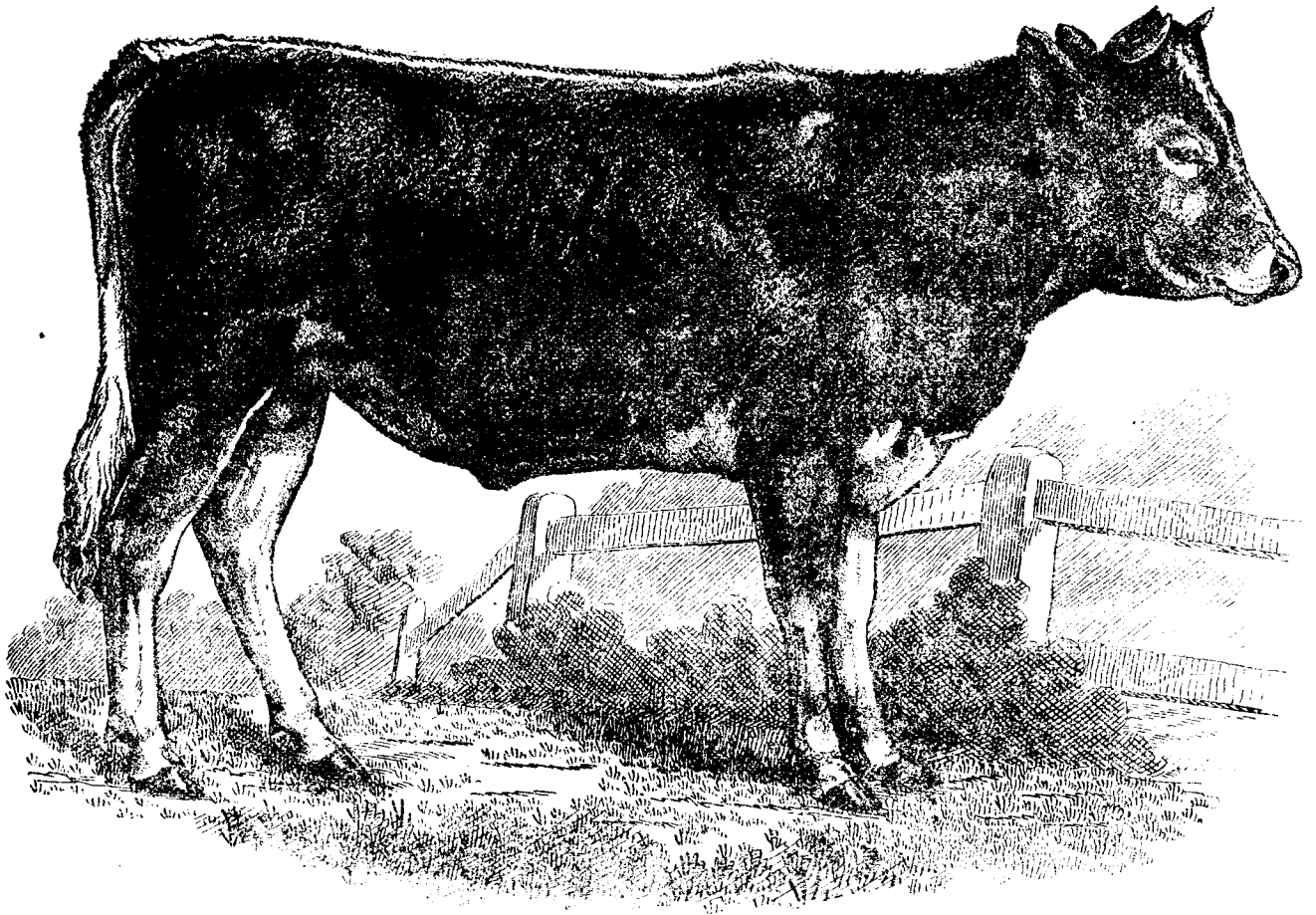
Grâce à l'initiative de M. Ed. A. Barnard, directeur de l'agriculture de la province, dont les idées ont été acceptées d'emblée par le comité de l'exposition, nous avons eu à l'exposition une laiterie et une étable modèles avec silos, où nos cultivateurs ont pu se renseigner plus dans une seule journée,



qu'ils n'ont pu le faire ailleurs pendant des mois. En effet, outre la fabrication du beurre et du fromage, et l'alimentation du bétail qui ont été faites sur le terrain, M. Barnard, dans des entretiens familiers, et MM. les inspecteurs de la société d'industrie laitière, au cours des leçons de fabrication qu'ils ont données, ont fourni aux cultivateurs venus exprès pour écouter tous les renseignements nécessaires pour les mettre au courant des opérations qui se faisaient devant eux et de la valeur des appareils de fabrication exposés.

C'est avec plaisir que nous avons vu là des députations des cercles agricoles accompagnées de MM. les curés de leurs paroisses respectives, entr'autres M. le chanoine Vézina, de Trois-Pistoles, révérend M. Montminy, de Saint-Agapit, révé-

rempli de terre. A six pieds au-dessus du plancher, se trouve un plancher garni en zinc sur lequel est placée la glace. La température du réfrigérateur était de 45 degrés ou à peu près. Des tubes en zinc conduisent l'eau de la glace fondue dans un bac au-dessous, servant au refroidissement du lait, et dont l'eau réchauffée au contact du lait s'écoule à mesure que l'eau froide y arrive. L'édifice est pourvu de plusieurs machines centrifuges, servant à écrémer le lait, au sortir du pis de la vache, pour ainsi dire. Ces centrifuges viennent de deux fabriques différentes: l'une, celle de Burmeister & Wain, du Danemark, l'autre, celle de de Laval, de la Suède. Au moins quarante fabriques sont maintenant pourvues de l'une ou l'autre de ces machines.



TAUREAU GUERNESEY : WONDER OF THE WORLD.

rend M. Garon, de Saint-Gilles, révérend M. Bérubé, de Saint-Simon, révérend M. Gagnon, de Piopolis, révérend M. Roy, de Sainte-Claire, révérend M. Vallée, de Saint-Jérôme du Lac Saint-Jean, révérend M. Lizotte, de Roberval, révérend M. Belley, de Saint-Prime, révérend M. Girard, de Saint-Félicien, révérend M. Beaudet, de la Baie Saint-Paul, et d'autres dont les noms nous échappent.

Nous passons maintenant à la description de la laiterie et de l'étable modèles.

La laiterie était placée à environ 100 pieds de l'étable modèle, de sorte qu'on passait facilement de l'une à l'autre. Les proportions du bâtiment étaient de 90 pieds sur 30. Il contenait à l'une de ses extrémités une glacière modèle et un réfrigérateur de 12 pieds carrés. Les murs doubles de la glacière en planche ont 1 pied de vide entre eux et ce vide est

La fabrique de Laval possède une machine appelée Lactocrite, destinée à faire l'épreuve du lait. Par son moyen on peut faire l'épreuve vivement, avec grande précision, et on obtient sans frais considérables, le pourcentage exact de gras contenu dans le lait. Voici comment se fait cette épreuve : on ajoute au lait dont on veut faire l'essai de l'acide acétique concentré et 5 pour cent d'acide sulfurique concentré qui dissolvent la caséine du lait, et laissent la matière grasse non dissoute; par la force centrifuge la matière grasse est ensuite séparée, dans des boîtes construites spécialement à cet effet, de sorte qu'on peut en calculer la quantité exacte. On peut faire l'essai de douze échantillons différents à la fois, et donner l'exacte quantité de beurre pour chacun.

En outre de cette méthode nouvelle de faire l'épreuve du

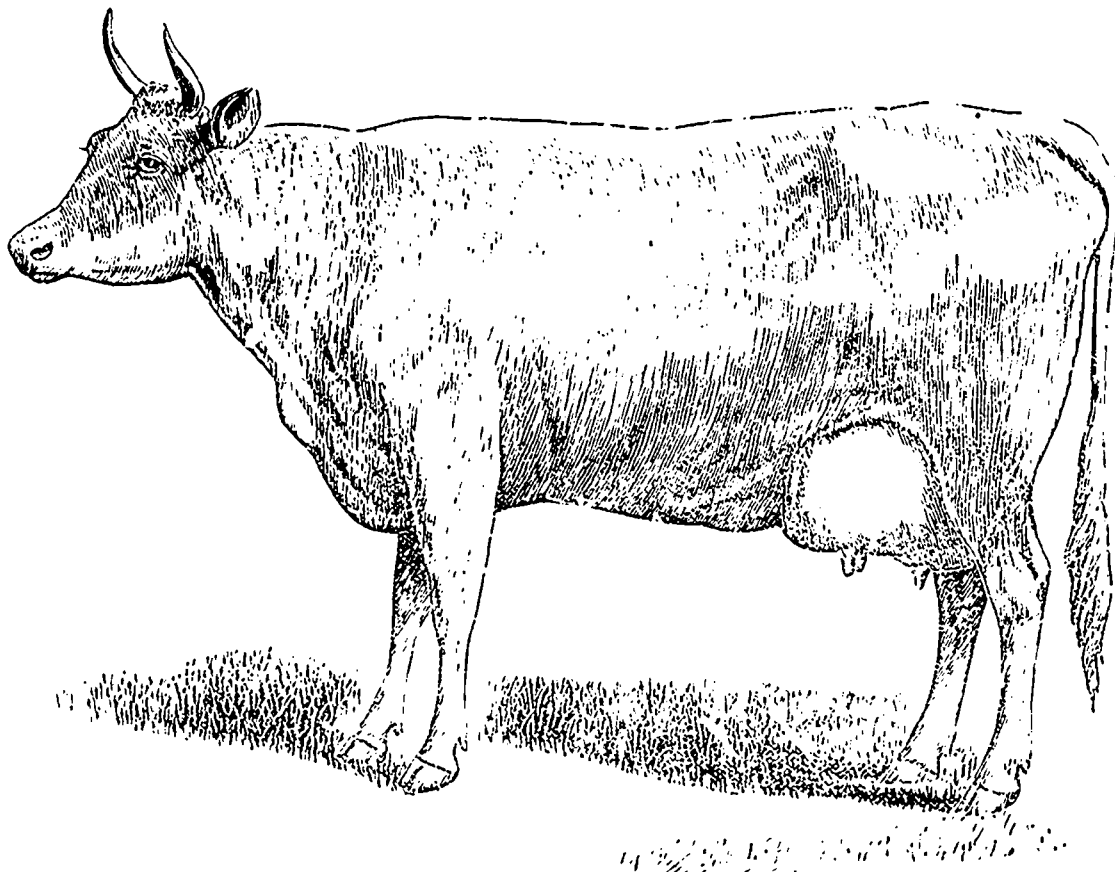
lait, M. Cheesman, de Toronto, faisait chaque jour l'épreuve d'après le système plus ancien qu'il préconise.

M. Lynch, de Danville, exposait sa baratte patentée ainsi qu'un seau à lait.

Tous ces appareils étaient mus par une machine à vapeur, et chaque jour on a fait du beurre et du fromage en présence de milliers de visiteurs venus pour s'instruire, et insatiables de renseignements.

Un concours devait avoir lieu pour déterminer la valeur comparative des diverses crémeuses centrifuges exposées, mais le programme de ce concours n'a pas été exécuté faute de lait. Il aurait fallu 2,000 lbs. de lait, pour faire des éprouves satisfaisantes et le plus qu'on a pu en réunir a été

les liquides se conservent sans déperdition, et à l'abri des intempéries de l'air. Une couche de terre glaise battue pave le fond de cette cave et empêche les liquides de s'infiltrer dans le sol. Les vaches à lait sont attachées par rangées, la tête du côté du mur. Le système d'attache est tout simple et l'ancien mode écossais consistant en une chaîne autour du cou relié à un grand anneau qui glisse facilement le long d'un poteau vertical. La mangeoire est placée près de terre en face des animaux et a des dimensions relativement restreintes vu qu'elle n'est pas destinée à recevoir du foin mais de l'ensilage qui sous sa forme pressée, présente un moins gros volume. Au-dessus de la mangeoire se trouve une auge pour l'eau placée immédiatement au-dessous d'un tube qui amène l'eau et qui



BEAU TYPE DE VACHE AYRSHIRE.

une quantité de 700 lbs. Ce concours aurait aussi exigé plusieurs analyses chimiques auxquelles il aurait fallu d'ailleurs renoncer, vu le prix exorbitant exigé par des chimistes expérimentés pour les faire.

Passons maintenant de la laiterie à l'étable.

Nous voici en face d'une bâtisse de 70 pieds sur 30, dont les côtés sont ouverts pour en faciliter la vue et l'inspection à un plus grand nombre de personnes à la fois. La construction elle-même, bien que faite d'après des principes scientifiques, est simple, unie et peu coûteuse de manière à la mettre à la portée de tous les cultivateurs. Elle renferme plusieurs stalles pour des taureaux, des génisses et des veaux, toutes très simples dans leur détail et leur construction, avec des mangeoires faites de manière à empêcher tout gaspillage de nourriture. Le pavé de ces stalles consiste en un gril en bois à travers lequel tout le fumier, liquide comme soude, passe pour tomber dans une cave à fumier placée au-dessous, et où tous

permet de la donner à volonté. Immédiatement en arrière des vaches on voit un gril en bois semblable à celui du pavé des stalles et mis là pour remplir le même but. Il n'y a aucun pavé sous le bétail même qui repose sur la terre nue et battue. De cette manière on se débarrasse de toutes les mauvaises odeurs qui se dégagent des pavés en bois imbibés d'urine. On ne se sert d'aucune litère, et contrairement à l'idée que nous avons entendu exprimer par plusieurs visiteurs, les animaux ne fatiguent pas du tout sur le gril en bois, ni couchés sur la terre. L'expérience faite depuis longtemps par M. Barnard a fait une preuve complète sur ce point. Rien de plus simple ni de plus efficace que le système de ventilation de cette étable. Le plafond, le long des murs de chaque côté, se relève à un pied du mur de manière à former avec ce mur un angle de 45 degrés, et, comme de raison, l'air vicié, avec sa tendance à monter, se presse dans cette cavité. Au milieu de la cavité, de chaque côté du bâtiment une ouverture de 20

pouces carrés est pratiquée et reçoit la base d'un ventilateur en bois qui monte sous un angle de 45 degrés environ, suit la pente du toit à l'intérieur et finit par pénétrer à l'extérieur au sommet de l'édifice après s'être rétréci graduellement jusqu'à 10 pouces carrés. Ces ventilateurs sont séparés en deux, de sorte que en même temps que l'air vicié monte dans l'une des divisions, l'air frais descend dans l'étable par l'autre. Avec deux ventilateurs passant ainsi de chaque côté du toit, on est certain d'une bonne ventilation de quelque côté que le vent souffle. Le fenil qui se trouve au-dessus de l'étable, bien que très bas, est muni d'un plan incliné en madriers pour y entrer les voyages de foin, de manière à faire voir qu'il n'y a pas de fenil, quelque bas qu'il soit, qu'on ne puisse rendre aisément accessible aux voitures à foin tirées par deux chevaux. Dans la bâtisse que nous sommes à décrire, on peut conduire l'attelage directement au milieu du fenil et décharger le voyage avec une fourche en jetant simplement le foin en bas de la voiture. Le plus grand obstacle qu'il y a à mettre du foin sur la plupart des fenils qui se trouvent immédiatement au-dessus des étables est que l'humidité et les émanations de l'étable pénètrent à travers le plafond et gâtent une certaine épaisseur de fourrage. Dans le cas présent on a écarté cet obstacle en mettant sur le plancher du fenil deux ou trois pouces de terre sèche qui absorbe l'humidité et l'empêche de gagner le foin.

Cette étable modèle est fort intéressante et instructive et nous sommes heureux d'apprendre qu'elle doit être conservée debout sur le terrain, où elle pourra servir en tout temps de leçon pratique aux cultivateurs.

On trouvera plus loin, dans un article séparé, le détail du troupeau amené dans l'étable modèle par M. Barnard, et qu'il n'a pas voulu faire concourir, à cause de sa position officielle de directeur de l'agriculture.

Disons tout de suite que M. Barnard exposait, outre son troupeau de bétail pour lequel il a obtenu un diplôme, un superbe étalon canadien, qui a attiré bien des regards.

Avant de quitter l'étable modèle un mot des silos s'élevant sous la forme de deux jolis pavillons aux deux extrémités de la bâtisse principale. L'ensilage a été fait sous de mauvaises conditions. On n'a pu se procurer que difficilement, non pas de l'herbe verte ou du blé-d'inde, mais du foin à moitié mur, et ne convenant pas du tout à l'usage auquel on le destinait. Le remplissage du silo n'a pas été fait non plus d'une manière absolument régulière, et il est résulté de ces désavantages que la conserve avait mauvaise apparence et une odeur désagréable. Malgré tout, les animaux la mangeaient avec délices, comme chacun a pu le voir, et la preuve faite sous ces mauvaises circonstances n'en est que plus forte en faveur de l'ensilage bien fait.

#### HORTICULTURE.

La société d'horticulture de Québec a eu l'excellente idée de faire de son exposition annuelle de fruits, de fleurs et de légumes, l'un des départements, non le moins intéressant bien sûr, de l'exposition provinciale. Sous trois tentes disposées à cet effet, elle a tenu une fort jolie exposition des plus riches produits des jardins et des vergers de la banlieue de Québec et des environs.

La collection de fruits comprenant pommes, poires, raisins, pêches, melons, prunes, est assez belle. Mais elle aurait été de beaucoup supérieure si la date de l'exposition eût pu être retardé d'une couple de semaines. C'est ainsi que toute la partie est de la province se trouve forcément exclue de l'exposition des produits du verger; cela explique pourquoi ce département compte si peu d'exhibits.

Dans la section des fleurs, il y a des plantes de serre remarquables. Notons surtout une superbe collection de crotons et de coleus. Une mention honorable aux exposants des gloxi-

nias, des gladiolus, des crêtes de coq, des bégonias et des dahlias, d'un figuier exposé par les Dames de Jésus-Marie, Silbery, d'un arbuste dit *English Holly* importé d'Angleterre par M. le capitaine Holiwell; MM. D. et W. Bell ont remporté plusieurs prix. Parmi les autres exposants qui figurent avantageusement dans cette exposition, nous trouvons M. le colonel Rhodes, M. le colonel Forsyth, M. T. Gale, MM. Price, Beckett, Dobell et Barrow.

Les ouvrages en fleurs coupées sont très bien faits et dénotent un goût exquis.

L'exposition des fleurs faites par Mademoiselle Odile Ecuver, de l'Ancienne Lorette, dans la tente de la société d'horticulture, est extrêmement remarquable. Pas moins de quarante pots de fleurs, des plus belles et des plus variées et une quantité de fleurs cueillies en bouquets, sont exposés par cette jeune fille, qui sait désigner par leurs noms scientifiques tous les gracieux produits de son jardin.

Nous donnons ici le rapport officiel des juges du département horticole :

#### AU PRÉSIDENT ET AUX DIRECTEURS.

Messieurs, — Nous, soussignés, avons l'honneur de faire rapport comme suit :

Votre exposition, comme un tout, fait honneur aux exposants aussi bien qu'au bureau de gestion de votre société. Les fleurs de serre-chaude (*Stove Green House Plants*) aussi bien que celles à feuillage brillant font preuve de soins et d'habileté chez ceux qui les ont cultivées. Elles étaient "propres et vigoureuses." Groupées avec art, comme objet d'ornementation, elles formaient la pièce de résistance du féerique spectacle. Un petit conservateur modèle, rempli de fleurs gracieuses, précédé d'un riche parterre de fleurs, a été fort admiré, de même que la serre d'appartements (*Wardian Case*) de fougère, etc., et la serre-mignonne qui contenait les crotons.

Les légumes, dans votre partie horticole, ne figurent pas avec avantage quant au nombre : ceci s'explique facilement par le fait que cette utile classe de produits est exhibée séparément, aussi au département agricole dans deux autres tentes.

Les fruits, surtout les pommes, étaient bien représentés et généralement de bonne qualité.

De superbes spécimens, cultivés aux environs de Québec même : *Duchesse d'Oldenbourg*, *Wealthy*, *St-Laurent* et autres variétés étalées aux spectateurs prouvent qu'elles peuvent venir à pleine maturité même dans cette localité.

La disposition des fruits sur les tables a été laissée au contrôle immédiat du lieutenant-col. Gray, assistant-secrétaire—tout se faisait avec une précision militaire : ce qui a facilité de beaucoup aux juges leur tâche et la leur a rendue même agréable.

Il est regrettable que les exposants donnent si peu d'attention à l'étude des règlements du concours, afin de se garder contre les irrégularités. Quant au nombre des spécimens à inclure dans leurs entrées, on ne saurait assez prendre de précautions sur ce point. Le jour et l'heure même pour les entrées devraient être rigoureusement réglés d'avance; surtout pas d'entrées subséquentes (*Past Entries*) : source féconde de désappointements, de confusion, et quelquefois de manœuvres frauduleuses.

Nos remerciements au président, aux directeurs et au secrétaire, M. George L. Maxham, pour leurs bons offices, leur courtoisie dans l'exécution de divers ordres qu'ils nous ont rendus faciles et même agréables.

(Signé) GEORGE MOORE, }  
" JULES BETRIX, } Juges.

Addenda.—Un diplôme a été accordé à M. A. Dupuis, du

village des Aulnaies, pour sa collection de jeunes arbres forestiers.

Le lieutenant-colonel Rhodes a exposé des rameaux d'un arbre forestier aromatique (*Balsam*) auquel on attribue des propriétés médicinales.

Le "dessin de table à dîner" du lieutenant-colonel Forsyth a semblé aux juges devoir être classé spécialement et non comme dessin floral, et sur plus amples explications, ils ont cru devoir accorder un prix spécial, attendu qu'il n'entre pas en compétition.

GEORGE MOORE.

Voici les noms des personnes qui, dans le département horticole, ont remporté le plus de prix :

M. Wm. Penney (jardinier de M. T. Beckett).....	30	prix,	20	1ers,	9	2nds,	1	3ème.
M. Geo. McMillan (jardinier de M. E. J. Price)..	19	"	11	"	4	"	4	"
M. Thos. Brown (jardinier de M. T. Gale).....	17	"	8	"	3	"	6	"
M. N. Meyer (jardinier de M. R. Hamilton).....	17	"	8	"	6	"	3	"
M. T. Gillbride (jardinier du col. Forsyth).....	13	"	3	"	6	"	4	"
M. David Bell.....	11	"	2	"	8	"	1	"
M. E. C. Barrow.....	10	"	2	"	3	"	5	"
M. W. Bell.....	7	"	5	"	1	"	1	"
Delle Odile L'Ecuyer...	6	"	0	"	5	"	1	"
Col. Rhodes.....	5	"	5	"	0	"	0	"
M. R. R. Dobell.....	5	"	2	"	3	"	0	"
M. Auguste Dupuis, village des Aulnaies, un diplômé.								

Encore quelques notes et nous sortons de ce département embaumé et fleuri.

La société d'horticulture de Québec reconnaît que les fruits de la partie est de la province auraient dû être primés à part de ceux des comtés de l'ouest de Québec. Beaucoup de fruits auraient été envoyés des paroisses de l'est, si l'on n'avait pas été effrayé de la compétition des fruits de Montréal qui ont paru un mois d'avance sur les nôtres.

M. Solyme Gamaelle, du Cap Saint-Ignace a exposé une belle et bonne petite prune de semis qui vaut la peine d'être propagée.

M. Auguste Dupuis, du village des Aulnaies, avait de superbes prunes Lombard qui n'ont pas eu le premier prix, uniquement parce qu'elles n'étaient pas assez mûres. Ce monsieur exposait des cerises de France conservées dans la moulée de scie de bois dur. On peut conserver les prunes jusqu'en hiver par ce procédé. Le diplôme obtenu par M. Dupuis, lui a été accordé pour une collection d'arbres de semis, composée de 47 variétés, offrant le plus haut intérêt pour les sylviculteurs. Aucune mention n'a été faite des plants de fraisiers élevés en cassots d'écorce de bouleau, exposés par M. Dupuis. Nous avons cependant entendu des horticulteurs de renom déclarer que c'est le système le plus économique et le plus avantageux pour des plants destinés à être envoyés à de longues distances.

Les pommes Duchesse et Astracan de M. le Dr. Bolduc, du Sault Montmorency, étaient supérieures à celles d'Huntingdon et de Montréal; ces dernières étaient plus colorées, mais elles étaient passées et tondreuses, tandis que celles du Dr. Bolduc étaient belles et bonnes.

La pomme Wealthy promet beaucoup, il y en avait des spécimens aussi gros que les St-Laurent, mais d'un beau rouge comme les Fancuses.

L'arbre est très rustique et vigoureux ici.

#### LES COLONS DU LAC SAINT-JEAN A L'EXPOSITION.

Nous avons voulu consacrer une mention spéciale à l'expo-

sition des produits du Lac Saint-Jean qui a donné un relief tout particulier à notre exposition provinciale. Le public se ruait en foule compacte vers la bâtisse occupée par les colons du Lac et leurs produits, et un courant incessant de visiteurs rendait difficile l'accès de ce département de l'exposition.

Nous avons visité en détail cette partie de l'exposition réservée spécialement aux cultivateurs de la vallée du Lac Saint-Jean. Plus de trois cents (306) de ces braves colons sont venus apporter leurs concours généreux à cette grande et pacifique joute industrielle, agricole, etc., guidés par MM. les abbés Girard, curé de la Pointe-aux-Trembles, Belloy, curé de Saint-Prime, Lizotte, curé de Roberval, Cimon, curé de Saint-Joseph d'Alma, Marcellin Hudon, vicaire de N.-D. de Latérière, et Vallée, curé de Saint-Jérôme. Ils n'ont eu que peu de temps à leur disposition et vu l'état encore peu avancé de la récolte, plusieurs d'entre eux ont apporté avec eux des grains qu'une maturité complète eût sans doute rendu meilleurs encore. Tous croyaient même jusqu'à dimanche dernier qu'ils auraient à payer leur passage sur les chars. Aucun obstacle cependant ne les aurait détournés de leur projet bien arrêté de se rendre à Québec.

La bâtisse de ces exposants est remplie jusqu'au faite de produits de la ferme, du potager et de la laiterie. Le blé, l'avoine et l'orge sont généralement de qualité supérieure. M. François Fortier et John Mathieu, de Saint-Prime, T. A. Donobuc, maire de Roberval et Auguste Potvin, de Saint-Louis, ont des exhibits magnifiques de blé et d'avoine. M. Thos. Lemieux, de la Pointe Bleue expose des pois et des fèves de la plus belle qualité. M. Euloge Ménard, de Roberval, cultive des choux énormes. Nous en avons mesuré plusieurs de quatorze pouces de diamètre. Ces choux sont d'une dureté remarquable. M. Anselme Asselin, de Saint-Joseph d'Alma, expose à la curiosité publique une citrouille pesant 95 livres. M. Jean Gagnon, de Saint-Louis, a récolté du tabac à feuilles gigantesques. Notons encore avec mention honorable les produits exposés par MM. Georges Bilodeau, de Saint-Louis, George Laberge, de Saint-Prime, A. N. Bourget, de Roberval, François Guay, de Saint-Louis.

En règle générale les produits du jardin sont supérieurs à ceux cultivés dans les environs de Québec. Les tomates, le céleri, l'oignon, les concombres, les navets et les patates sont d'une grosseur surprenante, et font honneur à ceux qui les ont cultivés.

Les travaux du métier et de l'aiguille attirent aussi l'attention des visiteurs. Il y a là des œuvre-pieds faits avec beaucoup d'art et travaillés par des mains habiles.

Nous avons vu une quantité considérable de beurre qui nous a paru excellent.

Parmi ces exposants venus du Lac Saint-Jean, il en est plusieurs qui méritent une mention spéciale; ce sont :

J. B. Chartré, Saint-Félicien, avoine.

Ives Côté, Saint-Jérôme, avoine de quatre mois, sur un sol argileux.

Ephrem Brassard, de Roberval, exhibe trois sortes de blé, carottes, oignons, etc. Le blé mesure cinq pieds de hauteur.

M. Bénoni Gauthier, Saint-Jérôme, pommes de terre, betteraves.

Ad. Couture, Saint-Jérôme, blé.

Damase Coulombe, avoine en gerbe, semée le 28 mai.

Chs. Bouchard, Saint-Louis de Métabetchouan, avoine semée le 6 juin. Mesure plus de quatre pieds.

P. Dufour, Roberval, blé et avoine du mois de mai.

Jos. Morency, Saint-Prime, seigle d'automne.

L. Otis, céleri.

Romuald Maltais, Saint-Joseph d'Alma, blé rouge.

P. A. Potvin, Roberval, oignons, tomates, choux, blé à l'inde.

Frs. Guay, Saint-Louis, avoine.

Paul Marcoux, Saint-Prime, avoine.

Clovis Picard, de Saint-Cœur de Marie (côté nord du lac), avoine, orge.

Chs. Harvey, Saint-Louis, seigle, etc.

Siméon Fortin exhibe cinquante à soixante tinettes d'excellent beurre.

Jos. Lepage, pois.

H. Savard, Saint-Félicien, pois d'une énorme grosseur.

Les travaux du métier et de l'aiguille ont valu à leurs auteurs les éloges de tous les connaisseurs.

M. H. Savard, Saint-Félicien, exhibe couvre-pieds et étoffes de toutes sortes.

Ph. Lamontagne, de Saint-Prime, étoffes, couvre-pieds, etc.

Delle E. Nugent, Saint-Prime, une écharpe brodée, d'un travail très délicat.

Alex. Bouchard, Saint-Prime, couvre-pieds de différentes nuances.

Delle D. Fortin, Saint-Prime, jaquettes, bavettes d'enfants, etc.

Delle A. Marcoux, Roberval, oreiller en velours, brodé.

Pierre Gosselin, Saint-Prime, un tapis.

Jean Légaré, Saint-Prime, un couvre-pieds.

Augustin Potvin, Saint-Louis, tablier fait par un de ses enfants, âgé de onze ans.

Dame E. Juneau, tricot.

Geo. Labege, Saint-Prime, tapis en étoffes.

Delle Hermine Hudon, du couvent des Ursulines de N.-D. du Lac Saint-Jean, un couvre-pieds.

Delle Marie Plourde, du même couvent, tapis.

Prudent Morissette, de Saint-Louis, couvertes.

Les chevaux canadiens du Lac Saint-Jean, étaient tous très remarquables, ce qui se conçoit facilement en lisant la liste des prix qu'ils ont remportés, que nous donnons ici :

Chevaux canadiens.—Étalons de 4 ans et plus.—A. Boucher, 1er prix; B. Simard, 2e; A. Hudon, 3e; A. Larvoie, 4e.

Étalons de 3 ans.—E. Guay, 1er prix; J. B. Bouchard, 3e; Léon Deschênes, 3e.

Étalon de 2 ans.—Louis Plourde, 1er prix.

Pouliches de 1 an.—L. Lessard, 1er prix; L. Hudon, 2e.

Jument poulinière et son poulain.—A. Lamontagne, 1er prix.

#### EXTRA.

Jument de 12 ans.—Chs. Drapeau, 1er prix.

Honneur donc aux braves colons du Lac Saint-Jean ! Qu'ils soient les bienvenus dans nos comices agricoles dont ils ont été si longtemps forcément exclus, bien qu'ils eussent pu depuis longtemps y figurer avec honneur.

Nous voici rendu au bout de notre tâche. Nous espérons avoir réussi à donner une bonne idée de l'exposition provinciale de Québec à ceux de nos lecteurs qui n'ont pas eu l'avantage de la visiter.

Nous avons négligé le département industriel vu qu'il n'est pas d'un intérêt immédiat pour les cultivateurs, qui d'ailleurs ont été à même d'en lire des rapports détaillés dans les grands journaux de la presse quotidienne.

Nous ne craignons pas, en terminant, d'affirmer que cette exposition a été un grand succès et une source inépuisable de précieux renseignements pour nous surtout cultivateurs de la partie est de la province de Québec.

J. O. CHAPUIS.

#### NOS GRAVURES.

*Taureau guernesey, Wonder of the World.*—Cet animal a remporté le premier prix comme taureau ayant plus d'un an et moins que deux ans, à la dernière exposition de bétail et de laiterie de New-York. Il est né le 29 octobre, 1885, sur l'île de Guernesey. Il est issu de Wonder, par Aventurier. Il appartient maintenant à M. E. N. Howell, de New-York, dont le beau troupeau de guernesey était le plus remarquable de tous les troupeaux de l'exposition, d'après le rapport du *Rural New Yorker* auquel nous empruntons ces renseignements.

*Vache holstein-friesian, Clothilde.*—Très beau type de la race holstein dont il nous a été donné d'admirer de superbes échantillons dans le troupeau de M. Ritchie, de Sainte-Anne la Pérade, à la dernière exposition provinciale.

*Vache ayrshire.*—Cette gravure empruntée au *Rural New Yorker* représente un des plus beaux types de la race ayrshire, qui est devenue si populaire dans certains districts de la province.

*Coq et poule plymouth-rocks.* Nous avons souvent dit, que d'après l'expérience de bien des éleveurs canadiens, qui concorde absolument avec la nôtre, la volaille plymouth-rock est la vraie volaille bonne à tout pour le cultivateur, dans notre province, et nous n'avons pas encore changé d'idée. Notre gravure est une des meilleures que nous ayons vues de cette race.

*Coupe d'un silo.*—Voir l'article : SILOS ET ENSILAGE.

GÉNÉALOGIE DU TROUPEAU DE LA FERME EXPÉRIMENTALE DE TROIS-RIVIÈRES EXHIBÉ À L'EXPOSITION PROVINCIALE DE QUÉBEC, 5-9 SEPTEMBRE 1887, PAR LE PROPRIÉTAIRE ED. A. BARNARD, DIRECTEUR DE L'AGRICULTURE, P. Q.

M. Barnard expose un troupeau de bestiaux, de la race canadienne—Jersey et quelques vaches Ayrshire pures et Ayrshire—Jersey des meilleures provenances, comme point de comparaison—en tout 26 têtes.

Il n'est pas inutile de rappeler que nos vaches canadiennes descendent des meilleurs types de Bretonnes, Normandes, choisies avec grand soin par nos ancêtres de France, lors de la fondation de la colonie canadienne. Il est maintenant admis que nos vaches canadiennes, quand elles sont bien choisies et bien soignées, sont aussi profitables que les meilleures vaches laitières d'Europe. Quant à leur rusticité et à leur sobriété, elles sont incomparables.

M. Barnard a choisi pour mâles les plus beaux types de Jersey, dans les familles les plus productives en beurre du monde entier. On verra par la généalogie plus loin que le père des vaches exposées est le superbe animal, enregistré sous le nom de *Rioters Pride* (A. J. C. C.). Il est frère de père de *Mary Ann* (A. J. C. C.), la merveilleuse Jersey canadienne de Saint-Lambert (*vis-à-vis* Montréal) qui, dans un essai public, a donné 37 lbs. de beurre en 7 jours, 106 en 31 jours, et l'incroyable quantité de 867 lbs. en douze mois consécutifs. Toute étonnante que soit la chose, elle est parfaitement certaine et ces faits ont été établis sous la surveillance très stricte de deux sociétés distinctes bien connues, des éleveurs Jerseys de l'Amérique et du Canada.

En tête du troupeau exposé par M. Barnard est un pur sang Jersey, de toute beauté. C'est un animal que tous les amateurs ne doivent pas manquer de voir sur le terrain d'exposition.

Ci-suit la généalogie du troupeau maintenant en exhibition. Nous prions les cultivateurs de remarquer la formule employée. Elle pourra leur servir dans les entrées qu'ils se proposeraient de faire eux-mêmes :

ANCIEN CHEF DE TROUPEAU.

*Rioters Pride of St-Lambert*.—A. J. C. C. { Son père : *Stoke Rogis III.*, No. 2238, A. J. C. C., père de *Mary Ann of St-Lambert, etc., etc.*  
Sa mère : *Pride of Windsor*, No. 483, A. J. C. C., grande grande-mère de *Mary Ann, etc., etc.*

No. 1. CHEF DE TROUPEAU.

*Albert Rex Alpha.* No. 8710 A. J. C. C. (5 ans.) { Filz de *Rex Alpha*, No. 4509—descendant d'*Europa* No. 175, qui a donné au-delà de 700 lbs. beurre en 355 jours, et d'*Silda 2n-1*, No. 6157, d'excellente provenance, etc., etc.

No. 2. MALE DE 2 ANS.

*Malo de St-Lambert des Forges*. No.—L. G. C. { Son père : *Albert Rex Alpha*. Voir généalogie No. 1.  
Sa mère : *La Malo de St-Lambert*—L. G. C. Voir plus loin, No. 13.

No. 6 GÉNISSE DE L'ANNÉE (16 MARS 1887).

*Reine de St-Lambert des Forges*. No.—L. G. E. Brune noire. { Son père : *St-Lambert Rex*—A. J. C. C. Sa mère : *Rex Rioters Bretonne* No.—L. G. C. Son père : *Christmas Rex* 9542 A. J. C. C. Sa mère : *Lena of St-Lambert*, 20425 A. J. C. C. Son père : *Albert Rex Alpha*. Voir No. 1. Sa mère : *Rioters Brodeur de Varennes* No. 1. Voir plus loin.

No. 7. VACHES ET GÉNISSE.

*Rioters Brodeur de Varennes*. No.—L. G. C. Vache rouge avec taches noires aux yeux, née en mai 1882. { Son père : *Rioters Pride*. Voir généalogie A plus haut. Sa mère : *La Bretonne de Varennes*, belle bretonne canadienne donnant 43 lbs. de lait.

No. 8. *Rioters Rougette de Varennes*. No.—L. G. C. Vache rouge, née en mai 1883. { Son père : *Rioters Pride*. Voir généalogie No. 1. Sa mère : la belle bretonne, donnant quarante-cinq lbs. de lait.



VACHE HOLSTEIN-FRIESIAN, CLOTHIUTE.

No. 3. MALE D'UN AN.

*Albert Prime des Forges*. No.—L. G. C. { Son père : *Albert Rex Alpha*. Voir généalogie No. 1.  
Sa mère : *Prime de St-Lambert de Varennes*, No.—L. G. C.

No. 4. MALE DE L'ANNÉE (23 JANVIER 1887).

*Malo de Varennes des Forges* No.—L. G. C. { Son père : *Albert Rex Alpha*. Voir No. 1.  
Sa mère : *La Malo de Barrée Varennes*—L. S. C. Voir plus loin, No. 14.

No. 5. MALE DE L'ANNÉE (29 JANVIER 1887).

*Rex Alpha des Forges*. No.—L. G. C. { Son père : *Albert Rex Alpha* Voir No. 1.  
Sa mère : *Normande des Forges*. Vache canadienne (40 lbs. de lait).

No. 9. *Rioters Brune de Montcalm*, No.—L. G. C. Brune, dos rougeâtre, née en juin 1882. { Son père : *Rioters Pride of St-Lambert*. Voir A.  
Sa mère : *Brune de Montcalm*, magnifique bretonne canadienne, 45 lbs. de lait.

No. 10. *Montcalm de St-Lambert*, No.—L. G. C., brune noire, née en juin 1883. { Son père : *Rioters Pride of St-Lambert*. Voir A.  
Sa mère : *Brune de Montcalm*, magnifique bretonne canadienne, 45 lbs. de lait.

No. 11 *Prime de St Lambert des Forges*, No.—L. G. C. Brune avec grandes taches blanches, née en avril 1883. { Son père : *Rioters Pride of St-Lambert*. Voir A.  
Sa mère : *Normande de Varennes*, bonne bretonne canadienne, 42 lbs. de lait.

No. 12. *Rex Rioters Bretonne*. No.—L. G. C., brune noire, née en juillet 1884. { Son père : *Albert Rex Alpha*. Voir No. 1.  
Sa mère : *Rioters Brodeur de Varennes*. Voir No. 7.

- No. 13. *La Malo de St-Lambert*, No.—L. G. C. Vache rouge, née en mai 1883. { Son père : *Rioters Pride of St-Lambert*. Voir A plus haut. Sa mère : *La Malo de Varennes*. Excellente vache bretonne.
- No. 25 *Malo Fléchée de St-Lambert*, No.—L. G. C. née en mars 1883. { Son père *Rioters Pride* Voir généalogie A. Sa mère : *Malo Fléchée de Varennes*.
- No. 14. *Malo Barrée de Varennes*, No.—L. G. C. née en mai 1883. { Son père : *Rioters Pride of St-Lambert*. Voir A plus haut. Sa mère : *La Malo Barrée* (vache canadienne).
- No. 15. *Bienvenue de St-Lambert* (vache), No.—L. G. C., née en juillet 1882. { Son père : *Rioters Pride of St-Lambert*. Voir A plus haut. Sa mère : *Bienvenue de Varennes* (vache canadienne).
- No. 16. *Des Forges de St-Maurice*, No.—L. G. C. Rouge fléchée, née en 1884. { Taureau canadien des Forges. Vache canadienne de St-Maurice.
- Rex Rioters Bretonne II*, No.—L. S. C. Rouge ; taches noires aux yeux, née le 22 mars 1885. { Même généalogie que No. 12.
- No. 18. *Reine Fléchée de St-Lambert*, No.—L. G. C., née 12 avril 1885. { Son père : *Albert Rex Alpha*. Voir généalogie No. 1. Sa mère : *Fléchée de St-Lambert*,  $\frac{1}{2}$  *Rioters Pride*,  $\frac{1}{2}$  canadienne.
- No. 19. *Reine Bienvenue de St-Lambert* No.—L. G. C., née 9 mai 1885 (Rouge brun, nez gris) { Son père : *Albert Rex Alpha*. Voir généalogie No. 1. Sa mère : *Bienvenue de St-Lambert*, No.—L. G. C. Voir No. 15.
- No. 20. *Reine Malo de St-Lambert*, No.—L. G. C., née 5 février. { Son père : *Albert Rex Alpha*. Voir généalogie No. 1. Sa mère : *Malo Fléchée de St-Lambert*. Voir No. 25.
- No. 21. *Reine Malo de St-Lambert*, 2, No.—L. G. C., née 15 janv. 1886 { Même généalogie que le No. 20.
- No. 23. *Reine Beau regard des Forges*, No.—L. G. C., née 20 mai 1885. { Son père : *Albert Rex Alpha*. Voir généalogie No. 1. Sa mère : *Beau regard de Varennes*,  $\frac{1}{2}$  *Rioters Pride*  $\frac{1}{2}$  canadienne.
- No. 24. *Reine Prime des Forges*, No.—L. G. C., née le 7 mai 1885. { Son père : *Albert Rex Alpha*. Voir généalogie No. 1. Sa mère : *Prime de St-Lambert des Forges*. Voir généalogie 11.

### Fabrication du meilleur beurre.

Toute personne propre et soigneuse peut faire du beurre de première QUALITÉ,—même avec le lait d'une seule vache, en se servant d'un bon thermomètre et en pratiquant exactement les règles qui suivent :

- 1 Conserver l'animal en bonne santé, par de bons soins ;—
2. Une propreté scrupuleuse, commençant par les soins à donner à la vache et continuant dans toutes les opérations nécessaires, jusqu'à ce que le beurre soit vendu ou consommé ;
3. Là où l'écémage n'a pas lieu immédiatement, il faut refroidir le lait le plus tôt possible après la traite, au moyen d'eau froide, de manière que la crème monte bien et ne reste pas en partie dans le lait sur ;
4. Écramer avant que le lait ne soit sur, et conserver la crème sans surir, au moyen d'eau froide, jusqu'au barattage ;
- 5 Mettre la crème dans la baratte à la température voulue

(55° à 58° Fahrenheit en été, et de 62° à 64° en hiver) et baratter tranquillement et régulièrement jusqu'à ce que LES GRAINS DU BEURRE se séparent du lait du beurre, et JAMAIS PLUS LONGTEMPS ;

6 Laver le beurre EN GRAINS, au moyen d'eau froide et de saumure froide, jusqu'à ce que le lait de beurre soit tout sorti ;

7 Si le beurre n'est pas consommé frais, il faut le conserver EN GRAINS, dans la saumure très forte, jusqu'à ce que l'on en ait assez pour remplir complètement un pot ou une tinette ;

8 Presser ou éponger le beurre de manière à l'assécher suffisamment, tout en le travaillant le moins possible ;

9 Saler le beurre selon le goût des acheteurs, avec d'excellent sel fin ;

10. Si le beurre doit être conservé, il faut l'emballer solidement dans une jarre ou tinette parfaitement nette sans odeur et sans goût ;

On recommande de ne jamais employer des tinettes qui ont déjà servi. Il faudra donc emballer le beurre dans des tinettes neuves. Ces dernières doivent être préparées environ deux jours d'avance, en les remplissant de forte saumure bouillante que l'on peut faire dans la tinette même, puis rincer convenablement, à l'eau froide, avant d'y mettre le beurre.

11. La tinette ou jarre étant bien remplie et pressée jusqu'à un demi pouce du bord, il faudra couvrir le tout d'un linge bien blanc, puis remplir complètement de beau sel fin, puis enfin ajuster le couvert solidement.

On peut faire d'excellent beurre avec la crème fraîche qui n'est pas sure du tout. C'est le beurre le plus délicat, paraît-il. Mais il faut surtout plaire au goût de l'acheteur, on fera du beurre *goût d'amande* en faisant surir très légèrement la crème environ 12 heures avant le barrattage ; ou bien en employant 10 % du lait de beurre de la veille dans la crème fraîche.

Ce qui précède est très court, sur un sujet qui peut être développé avec fruit dans un livre considérable. Cependant je récite en terminant qu'en suivant exactement ce qui précède on fera toujours d'excellent beurre, surtout si on l'a vu faire une seule fois d'après les principes que j'ai donnés.

ED. A. BARNARD.

Québec, septembre 1887.

M. Barnard enverra par la malle un excellent thermomètre tout en verre, dans une boîte en carton, avec une copie des règles qui précèdent à ceux qui lui en feront la demande accompagnée de 50 cents. S'adresser à

ED. A. BARNARD.

Trois-Rivières.

### SILOS ET ENSILAGE.

Le silo est une immense boîte où l'air ne peut pas entrer, ni par dessous ni par les côtés, dans laquelle boîte on conserve des fourrages tout à fait verts, ou très partiellement desséchés. Ce sont ces fourrages verts,—mis en boîte et recouverts de manière à exclure l'air par dessus,—que l'on nomme ensilage.

Les silos furent d'abord faits dans la terre par une simple excavation, recouverte de même. Plus tard on trouva plus commode de les construire en maçonnerie de manière à s'en servir d'année en année sans être exposé aux éboulés, etc. On eut alors qu'il était nécessaire de bâtir, en pierres ou en briques, avec ciment hydraulique, des murs très épais que l'on finissait à l'intérieur à grands frais. Le silo une fois construit, on apportait les fourrages en toute hâte, presque sans interruption, à grand frais, de crainte de voir pourrir le

fouillage ainsi ensilé. Les premiers essais réussirent et le fouillage ainsi conservé fut tellement apprécié par le bétail que l'usage de l'ensilage se répandit dans plusieurs pays en peu de temps.

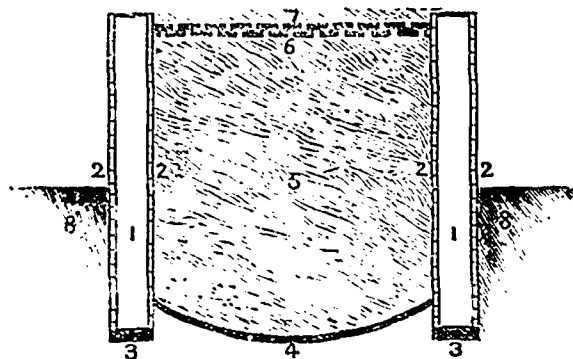
Au moyen du silo on peut ainsi conserver pendant un temps indéfini des fourrages tout à faits verts tels que trèfles, lentilles, vesces, blé-d'inde, etc., tous si difficiles à faire sécher en vert que, généralement, les cultivateurs préfèrent ne pas les cultiver pour la conservation jusqu'à l'hiver.

Avec un peu d'ensilage, de la paille et des grains moulus on peut obtenir autant de lait en hiver qu'en été, et de qualité excellente. Le beurre ainsi fait est de belle couleur et d'un goût très fin. C'est là un avantage inappréciable dans notre climat où, faute de fourrage vert, les vaches ne donnent du lait que pendant six mois, tandis qu'elles pourraient aussi bien en produire sans inconvénient pendant au moins dix mois par année.

De plus on peut placer dans un silo rempli de fourrage tout vert cinq ou six fois plus de fourrage que l'on ne pourrait faire entrer dans le même espace si le fourrage était sec, c'est-à-dire qu'un carré de grange ordinaire qui logerait le fourrage sec de six arpents de terre, pourrait loger toute la récolte de trente à trente-six arpents de pareil fourrage, mais entré vert et mis en silo de même dimension. Le cultivateur trouvera donc avantageux de faire un silo dans sa grange puisqu'il pourra ainsi y loger beaucoup plus de fourrage qu'auparavant.

Quant au silo, rien n'est plus facile à construire. Voici comment j'ai fait les miens. Ils ont parfaitement réussi.

Ma grange étant bâtie sur un endroit très sec, j'ai pu creuser dans un des coins à cinq pieds en terre, ayant eu soin de creuser le centre du silo (4, voir gravure) d'environ dix huit



pouces de plus bas que les côtés, sur les quatre faces. On peut également bâtir entièrement sur terre. J'ai alors enfoncé mes poteaux (1) en terre d'environ un pied. On peut cependant les clouer solidement sur sole (3) tout aussi bien. Les poteaux (1) ont neuf pouces sur trois d'épaisseur, et seize pieds de hauteur. Ces poteaux sont placés tout autour à deux pieds les uns des autres, de centre en centre. On fait, avec des planches communes (2) d'un pouce d'épaisseur, un entourage, en dedans et en dehors, cloué solidement et laissant le moins de jour possible entre les planches.

Le vide qui se trouve entre les poteaux et les planches d'entourage (1) est rempli de terre bien foulée. On aurait pu y mettre du tan ou du bran de scie; mais comme je n'en avais pas, j'ai employé la terre du fond du silo et j'ai parfaitement réussi.

Afin d'empêcher les jus de l'ensilage de se perdre, j'ai étendu au fond du silo (4) une couche de terre glaise d'environ deux pouces d'épaisseur. Cette terre après avoir été suffisamment mouillée a été foulée autant que possible au moyen

d'un pilon fait d'un bout de madrier de trois pouces.

Cela fait, le silo était prêt à recevoir l'ensilage.

Aujourd'hui l'expérience a prouvé qu'on peut remplir le silo avec succès de plusieurs manières différentes. Ainsi on peut mettre le fourrage tout à fait vert, même à la pluie, aussitôt fauché. Si l'on est pressé, on peut remplir le silo aussi vite que l'on voudra, mais à la condition de fouler ce fourrage autant que possible et partout, afin d'exclure l'air qui se renferme à travers le fourrage.

Ce système est le plus ancien. Il offre deux inconvénients. Le premier, c'est que le fourrage pris sous la faux est extraordinairement pesant (environ quatre fois plus que le même fourrage tran foiné n bon fein). On entre donc ainsi beaucoup d'eau inutile, que quelques heures de fanage aurait en partie évaporée. Le second inconvénient est que l'ensilage ainsi fait est un peu sur ou acide, ce que cette acidité lui fait perdre une partie de sa valeur nutritive. Elle peut même nuire à la santé de l'animal, si la ration de l'ensilage sur était trop abondante. Cet ancien système porte le nom de Goffard, du cultivateur français qui le recommanda le premier.

Un chimiste anglais très distingué, du nom de Fry, après avoir étudié l'ensilage dans tous ses détails et d'une manière pratique, recommande de faire sécher sur le champ le fourrage vert du quart environ de ce qu'il sécherait s'il était transformé en foin sec. Il en entre alors une couche de trois pieds d'épaisseur qu'il ne foule qu'à l'entour du silo, et nullement au centre. On laisse échauffer ce fourrage dans le silo sans autre précaution, jusqu'à ce que le thermomètre Fahrenheit indique de 125° à 150° de chaleur dans la couche d'ensilage. On fait pour cela, avec la main, une petite ouverture de la grosseur et la longueur du bras, dans l'ensilage, on y descend le thermomètre pendant 2 à 3 minutes environ. Aussitôt que la chaleur est de 125° on peut y mettre une nouvelle couche d'ensilage de trois pieds d'épaisseur que l'on foulera seulement sur le contour du silo. Ce foulage autour du silo a pour but unique d'empêcher les vides qui autrement se feraient entre le silo et l'ensilage. L'air restant dans ces vides y ferait gâter plus ou moins le fourrage. Quant au centre du silo, le fourrage s'y foule suffisamment par son propre poids et les vides n'y sont pas possibles du moment que le fourrage y est mis, avec quelque précaution, sur trois pieds d'épaisseur seulement. Dans les temps ordinaires le fourrage s'échauffera à 125° dans environ 30 heures et, plus ou moins, selon l'humidité du fourrage et la chaleur extérieure. On procédera ainsi, par couches de trois pieds, et de couches en couches, jusqu'à ce que le silo soit tout à fait plein, ou que le fourrage vert soit épuisé.

Ces couches de trois pieds d'épaisseur sont faites pour tous les fourrages verts, — même pour le blé-d'inde, — que l'on mettra dans le silo tels que fauchés.

Pour le blé-d'inde comme pour les fourrages très longs, il est bien préférable de le passer dans un hache paille, de manière à le couper par petits bouts d'un demi pouce de longueur, au plus, avant de le mettre en silo. Autrement il faudrait tasser le blé-d'inde dans le silo par brassées, et avec grande précaution, afin de laisser aussi peu de vides que possible. En le coupant d'avance au hache paille, la fermentation se fera bien mieux et l'on mettra au moins le double de fourrage de plus dans le même silo. On recommande donc de toujours hacher le blé-d'inde avant de le mettre en silo. Mais alors, comme le blé-d'inde ainsi haché se tasse énormément il ne faudra pas faire les couches successives de plus d'un pied d'épaisseur. On emploiera donc le thermomètre Fahrenheit à chaque couche de douze pouces d'épaisseur, et on ne mettra une nouvelle couche de blé-d'inde haché que lorsque la chaleur de la dernière couche aura atteint 125°.

Il est reconnu que chaque couche successive de fourrage doit atteindre une chaleur de 125° Fahrenheit, au moins, si



l'on veut que la fermentation ne transforme pas le jus de manière à les rendre acides. Mais il est également démontré qu'il n'y a aucune perte quand même la chaleur monterait à 150° Fahrenheit. Ceci est bon à savoir, car le cultivateur n'est pas toujours prêt à courir au champ pour y chercher du fourrage vert.

Si, pour une raison ou l'autre, l'ensilage n'atteignait pas 125° de chaleur assez vite, au gré du cultivateur, celui-ci pourra continuer à remplir son silo sans retard, mais alors il lui faudra fouler parfaitement non seulement le contour du silo, mais encore toute la surface. Le seul inconvénient qu'il pourra rencontrer dans la pratique c'est qu'une partie de son ensilage sera plus ou moins acide ce qui n'empêchera pas le fourrage d'être dévoré par le bétail. Le fourrage ne sera pas alors tout à fait aussi profitable, et voilà tout.

Les silos remplis, soit d'après un système soit d'après l'autre, seront d'abord recouverts de planches communes aussi rapprochées que possible les unes des autres, mais d'un pouce de longueur, environ, de moins que la largeur du silo. On recouvrira ce premier rang de planche d'un second rang, *sur le même sens*, mais placées de manière à bien couper les joints laissés entre le premier rang de planche. (Voir n° 6 de la gravure.)

Sur cette couverture en planches on mettra une forte épaisseur de terre ou de pierre de manière à chasser l'air de la masse d'ensilage au moyen d'une forte pression. Quand l'ensilage est fait sans arrêt la pression devra être beaucoup plus forte. On recommande de mettre environ 100 lbs. de pression par pied carré de surface. Au contraire, quand l'ensilage est fait d'après le système Fry, par couches fermentées à de 125° à 150° degrés, il suffira de mettre douze pouces de terre par-dessus les planches servant de couverture à l'ensilage.

L'expérience a prouvé qu'après trois semaines on peut ouvrir les silos et se servir du fourrage. Si le silo n'est pas très grand, il vaut mieux découvrir tout le silo et prendre l'ensilage par le dessus, tout comme dans une tasserie ordinaire. Dans les grands silos on a recommandé jusqu'ici de découvrir un espace de 12 pieds sur 3 pieds de largeur seulement et de couper l'ensilage du haut en bas, au moyen d'une grande hache, ou d'une tranche quelconque, jusqu'au fond du silo et selon les besoins du bétail. Tout me porte à croire que ces précautions sont inutiles et que l'on pourra découvrir le silo complètement, à la condition d'enlever de jour en jour, pour la consommation, une couche plus ou moins forte mais sur toute la surface du silo.

On peut vider le silo en remontant l'ensilage par-dessus le bord supérieur. Mais c'est là un grand travail, du moment que le silo est en partie vidé. Il vaut mieux ménager dans un côté du silo une ouverture plus ou moins haute entre deux poteaux. Cette ouverture sera complètement fermée et remplie de terre ou de bran de scie, etc., jusqu'au moment où il faudra l'ouvrir. On déclouera alors les planches sciées d'avance pour telle ouverture. On y passera l'ensilage, et quand le silo devra être rempli de nouveau il suffira de reclouer ces planches et de remplir parfaitement l'espace entre l'intérieur et l'extérieur du silo, de manière à ne pas y laisser le moindre vide par lequel l'air pourrait s'introduire, et gâter quelques parties de l'ensilage.

Ce résumé est peut-être fort incomplet. Je le crois, cependant, amplement suffisant pour permettre à un cultivateur intelligent de se faire lui-même un silo dans lequel il pourra conserver sans perte ses fourrages verts. A plus forte raison devrait-il suffire à tous ceux qui auront vu les silos construits spécialement pour l'exposition de 1887, à Québec, comme moyen d'enseignement pratique à donner à tous nos visiteurs au département d'industrie laitière.

ED. A. BARNARD.

#### PETIT TRAITÉ SUR LE

### DESSÈCHEMENT ET LE DRAINAGE DES TERRES

*Pouvant servir de texte aux conférences des cercles agricoles.*

Orné de 35 figures dans le texte.

Par Ed. A. Barnard, directeur de l'agriculture, P. Q.  
Prix franc de port, 25 centins.

EUSEBE SÉNÉCAL & FILS, IMPRIMEURS-ÉDITEURS,

20, RUE SAINT-VINCENT, MONTRÉAL.

Cet opuscule, écrit tout spécialement pour cette province, rendra de grands services. Tout cultivateur intelligent devrait se le procurer et l'étudier avec soin. Il n'y a guère de terres où des améliorations de dessèchement et de drainage ne produiraient pas un revenu considérable. Et cependant, il n'y a pas un cultivateur, même le plus pauvre, qui, au moyen des renseignements qu'il puisera dans ce petit livre, ne puisse pas, de ses mains, faire les améliorations recommandées.

Ce livre est maintenant en vente chez MM. E. Sénécal & fils, 20, Saint-Vincent, Montréal. Les frais d'imprimeurs payés, le prix de vente de cet opuscule est destiné tout entier à une œuvre d'enseignement agricole au profit des pauvres. On trouvera les détails de cette œuvre dans le rapport du 1er congrès des cercles agricoles.

### RAPPORT OFFICIEL DU PREMIER CONGRÈS DES CERCLES.

Ce rapport contient le précis des délibérations de la bulle réunion tenue à Trois-Rivières les 19, 20 et 21 janvier dernier. Il donne *in extenso* les magnifiques discours prononcés en cette circonstance, le premier par Sa Grandeur Mgr Lafleche, sur "Les sources d'aisance et de richesse individuelles et sociales"; le second, par le révérend père Herbreteau, S. J., sur "Les bienfaits de l'agriculture".

On y trouvera aussi l'histoire des *cercles* St-Isidore, laboureur—leur constitution et un modèle de règlements que les nouveaux *cercles* eurent adopter, en tout ou en partie.

Cet opuscule contient de plus des renseignements détaillés sur les résultats déjà obtenus à la ferme expérimentale des Trois-Rivières : les silos, la fosse à fumier, la beurrerie et fromagerie, les soins économiques à donner aux animaux — avec plan des bâtisses, etc., etc.

Enfin on y trouve exposé un projet d'enseignement agricole complet s'adressant aux cultivateurs eux-mêmes, à leurs femmes et à leurs enfants.

Prix broché, franc de port, 25 cents. S'adresser à MM. E. Sénécal & fils, 20, St-Vincent, Montréal.

### PARTIE NON OFFICIELLE.

Nous attirons spécialement l'attention de nos lecteurs et surtout des marchands de pianos et des amateurs, sur l'annonce de WILLIAM KNABE & Co. que nous publions dans nos colonnes d'annonces. Cette manufacture de pianos, établie depuis cinquante ans, est une des plus considérables du monde et possède des agences à Londres et dans toutes les parties du continent européen. Les célèbres pianos Knabe ont une renommée universelle et ont donné la plus entière satisfaction partout où ils ont été introduits ; c'est ce qui explique d'ailleurs le succès d'affaires que cette importante maison a fait depuis nombre d'années dans les Etats du Sud, aux Indes Occidentales, au Canada et en Europe. De l'aveu des connaisseurs, les pianos KNABE sont hautement appréciés tant dans les salons que dans les concerts.